

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)	
ANNONCES dernière page (sept col. en 6).....	1 <sup>re</sup> 75
RECLAMES de 2 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> (cinq col. en 7).....	3 50
S'ADRESSER POUR LES ANNONCES... A BORDEAUX : Bureau du journal, 8, rue de Cheverus. AGENCE HAVAS, péristyle du Grand-Théâtre. AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse. A PARIS : Société Economique de Publicité, 10, rue de la Victoire. Les insertions ne sont admises que sous réserve.	

## Aujourd'hui 8 pages

PRIX D'ABONNEMENTS	
Gironde et départements limitrophes	3 mois 6 mois Un an
ci-après : — Cluses, Briançon, Brest, 3 mois 6 mois Un an	6 <sup>fr</sup> 11 <sup>fr</sup> 22 <sup>fr</sup>
Autres départements	6 <sup>fr</sup> 12 <sup>fr</sup> 24 <sup>fr</sup>
Etranger (Union Postale)	8 <sup>fr</sup> 15 <sup>fr</sup> 30 <sup>fr</sup>
Abonnements d'un an en France	2 25

Les Abonnements se paient d'avance.

**BORDEAUX, 8, rue de Cheverus.**  
TÉLÉPHONE : De 8 h. à 20 heures, n<sup>o</sup> 82.  
De 20 h. à 5 heures, n<sup>o</sup> 86.

**PARIS, 8, boulevard des Capucines**  
TÉLÉPHONE : 103.37. — 10 Inter.

## EN ORIENT

Chaque fois que je vais voir à l'œuvre nos marins et nos soldats je reviens réconforté. De ma mission en Orient, je rapporte encore ce double sentiment d'admiration et de confiance que j'avais éprouvé sur le front occidental. La bravoure dans le combat est, pour notre race, la vertu la plus facile. Mais que d'autres qualités exige la guerre moderne, et particulièrement la guerre actuelle, dont la longueur déconcerte toutes les prévisions !

Nos marins avaient rêvé d'une grande bataille navale où leur courage et leur science auraient arboré nos drapeaux d'une éclatante et décisive victoire ! Ils voyaient à marine française purgeant des navires ennemis la Méditerranée, nous ouvrant les détroits, assurant les libres communications avec la France de l'Afrique du Nord et de notre alliée la Russie ! Ce n'était point un rêve chimérique. Hélas ! il ne s'est pas réalisé. Pourquoi ? L'heure n'est pas venue d'établir les responsabilités. Constatons seulement que les occasions perdues ne se retrouvent point et que désormais notre marine est astreinte à la tâche la plus ingrate, mais la plus nécessaire.

Nos cuirassés mouillés, à l'abri de leurs filets, semblent reposer dans une humiliante impuissance. N'en croyez rien ! La menace de leurs canons retient enfermées à Pola les escadres autrichiennes, comme la peur des flottes anglaises emprisonne à Kiel les dreadnoughts et les croiseurs allemands. Parcourez les mers sur toute la surface du globe ! Nulle part ne flottent les pavillons des empires centraux ! Leurs paquebots et leurs cargos aussi bien que leurs navires de guerre sont réfugiés dans les ports. Jusqu'à la fin des hostilités, ils n'en sortiront pas !

Par contre, les bâtiments anglais et français sillonnent les mers. Certes, ils ne le font pas sans risques. Un trop grand nombre sont coulés par les sous-marins allemands et autrichiens à l'affût dans la Manche et dans la Méditerranée. Il faut donc les défendre contre ces pirates. Et c'est à quoi s'emploient nos torpilleurs, nos canonnières, nos chalutiers. On ne dira jamais assez les mérites des équipages et des officiers de ces petites unités, supportant allégrement les fatigues et les périls des veilles incessantes. Nous ne séparons pas, dans notre reconnaissance, les « auxiliaires » de la marine marchande des officiers de l'active, et nous voudrions voir leurs services également récompensés.

Je ne puis rien dire ici, on le comprend, de ce qui a été fait déjà et de ce qui est en préparation pour nous défendre contre les sous-marins ennemis. Mais le public doit savoir d'une part que nos marins tirent le meilleur parti des moyens dont ils disposent et d'autre part que le ministre actuel de la marine ne néglige rien pour accroître leurs moyens d'action.

Comment n'aurions-nous pas, en effet, la préoccupation constante, angoissante, d'assurer la sécurité des troupes et du matériel que nous envoyons à Salonique ? Des catastrophes comme celle du « Gallia » emplissent tous les cœurs d'une douleur poignante comme un remords, bien qu'il soit impossible matériellement de toujours les éviter.

D'ailleurs, nos soldats, pas plus que nos marins, ne paraissent émus des périls de la traversée. Le croiseur auxiliaire qui nous transportait, mon ami M. Meunier-Surcouf et moi, avait à bord près d'un millier d'hommes qui allaient renfor-

cer le corps expéditionnaire. Si les Boches avaient pu voir leur entrain, leur belle humeur, ils auraient compris que, s'ils peuvent nous faire subir des pertes matérielles, ils ne sauraient atteindre le moral de notre armée.

« Nous ne craignons rien, sauf que le ciel nous tombe sur la tête », disaient nos ancêtres. Nos « poilus » ne craignent plus la chute du ciel, vraiment ne redoutent plus rien. Nous avons vu des territoriaux transportés en Macédoine faire preuve d'un « cran » admirable, malgré l'éloignement du foyer et les fatigues exceptionnelles d'une campagne sous un dur climat. Pour apprécier à sa valeur l'œuvre du corps expéditionnaire d'Orient, il faut se rappeler que nous sommes en présence d'une véritable expédition coloniale, loin de la métropole, dans un pays de montagnes, ayant à combattre un ennemi redoutable, habitué à la guerre moderne et muni d'un armement perfectionné. Pour aller jusqu'à lui, nous avons nous-mêmes dû faire les routes où cheminent nos colonnes et nos convois. Depuis l'époque romaine, aucune nation n'avait osé aborder pareille entreprise !

Or, tandis que le général Sarrail poursuit les opérations militaires en Macédoine, obéissant au génie civilisateur de notre race, il fonde des œuvres durables de paix. Nous avons vu à Salonique des écoles françaises, fondées par la mission laïque, sur un terrain donné par un ordre religieux, les Lazaristes. Touchante et féconde union sacrée ! Nous avons aussi visité le bureau commercial, dirigé par M. l'intendant général Bonnier, et qui a ouvert au commerce français des débouchés fructueux. J'espère que les Bordelais mettront à profit cette heureuse initiative, et que bientôt un comité Bordeaux-Macédoine établira des relations suivies entre notre place et Salonique.

Il y a quelques années, j'eus l'honneur d'accompagner le président Fallières dans l'extrême-sud tunisien. Je ressentis une patriotique fierté à voir l'œuvre de nos officiers : à la fois soldats, ingénieurs, agriculteurs, instituteurs, répandant jusqu'aux confins du désert les bienfaits de la civilisation française. C'est la même action qui s'exerce là-bas en Macédoine, et en pleine guerre. Nos soldats arrêtent dans les montagnes les hordes barbares des Bulgares, des Boches et des Turcs, cependant qu'à l'abri de leurs baïonnettes nous travaillons à des œuvres de paix et de fraternité. Oh ! l'admirable peuple que le nôtre ! Mais pour ceux qui le dirigent, quelle responsabilité effroyable, s'ils ne savaient pas tirer le meilleur parti de ses vertus et de ses efforts !

Charles CHAUMET.

### Expédient financier en Hongrie

Du « Budapesti Hirlap » :

« Un financier propose, dans le journal, l'introduction des billets de banque portant intérêt, par exemple valant 1,000 couronnes en 1916, 1,010 en 1917, 1,020 en 1918, et ainsi de suite. L'Etat, en payant ainsi les billets, n'a plus besoin d'emprunter ; la baisse du change à l'étranger serait par là enrégulée, le niveau de la valeur de l'argent se maintiendrait en proportion du renchérissement des marchandises. »

## DANS LA SOMME — LES RUINES D'HERBÉCOURT



Aussitôt après la reprise d'un village, les soldats commencent à déblayer les ruines, à mettre de côté les matériaux susceptibles de servir à la reconstruction, et à dégager les principales voies. Ph. MEURISSE.

## Art et Pacifisme

Les pacifistes bélants qui font de doucereuse manière le jeu de l'Allemagne, sous couleur de plaider la cause de l'humanité, avaient porté jusqu'à ce jour l'effort de leur propagande sur le journal, la revue ou la conférence. Feuilles de papier et paroles, autant en emportait le vent ! Lecteurs et auditeurs refusaient de se laisser « bourrer le crane » avec des sottises.

Il fallait changer tout cela. Le *Tagblatt* de Zurich, une des feuilles les plus ardemment vouées à l'apostolat pacifique, va inaugurer un nouveau système de propagande. Il est en train de l'organiser. Une première annonce est ainsi libellée :

« Paix ! Dames et messieurs de n'importe quelle nationalité qui veulent vouer leur temps et leur talent, en partie ou tout à fait gratuitement (spécialement musique et danse), au service d'un mouvement pacifiste grandiose, bien organisé, à la fois populaire et distingué, sont priés de fournir leur adresse. »

Qu'iront faire la musique et la danse dans la galère pacifiste transformée en bateau de fleurs ? Les impresari de l'affaire comptent-ils organiser une tournée chez les neutres et les attendre aux accents harmonieux d'un quatuor savamment composé, ou d'un petit ballet où triomphera l'eurythmie en mouvement du glorieux corps féminin ? La musique avait un pouvoir apaisant sur Saül, mais la danse de Salomé n'a pas bien disposé Hérodé à l'égard de Jean le Précurseur... Il y a du pour et du contre dans l'influence des arts.

Et puis les pacifistes « grandioses » de Zurich font appel à toutes les nationalités. Il est à craindre que les musiciens et les danseurs boches ne soient handicapés. On aura de la méfiance, surtout s'ils jouent de la musique allemande. La tournée prendra l'allure d'une importation fructueuse, d'une spéculation sur les produits *made in Germany*.

La section de musique de l'entreprise générale de pacifisme s'expose à de cruelles déconvenues. Elle n'a ni exécutants ni répertoire pour faire régner la paix parmi les hommes. La sagesse des nations a dit depuis longtemps que ce qui vient de la flûte s'en va par le tambour.

Sans doute, on nous a conté que la lyre harmonieuse d'Orphée apprivoisait les fauves qui venaient l'écouter guéule bée. Mais la légende parle des fauves, et non des hommes, autrement durs à la détente des cordes de la lyre. D'ailleurs Orphée a mal fini : il a été déchiré par des femmes. C'était le cas où jamais de les désarmer avec un petit air de sa façon : elles n'ont rien voulu entendre.

Les neutres ne seront pas plus accessibles aux programmes de la section musicale pacifiste. Pour l'heure, la voix est au canon dans le concert européen.

P. B.

## JOUR DES MORTS

Depuis deux ans, comme il a changé de physionomie, le petit village picard, aux maisons coiffées de tuiles ou de chaume, et posées au bord des rues, avec leurs jardins et leurs barrières va comme je te pousse !

Sans doute, dès la déclaration de guerre, il s'y était fait le dépeuplement subit que toutes les agglomérations ont connu en France, lorsque s'éloigna d'un seul coup la majorité de la population masculine. A l'écart des grandes routes, il fut aussi miraculeusement préservé de l'invasion sauvage.

La métamorphose s'accomplit quand les troupes anglaises l'occupèrent. Alors, le calme des heures paisibles ramenant les besoins toujours pareilles : le départ aux champs, le retour des travailleurs, la rentrée des troupeaux sur les notes aigres de la petite corne en terre que souffle le bœuf : « Ra-ra-rattachez vos vaches ! » ; la tranquillité de ces journées où le mouvement se concentre dans les jeux des enfants et l'incessante navigation des canards sur la mare, furent tout à coup remplacés par le va-et-vient des troupes kakhis s'alignant pour l'exercice, sillonnant dans les corvées les rues défoncées par le passage des innombrables camions automobiles, tandis que la grande coupole du ciel gris tendre s'emplit du vol des avions bourdonnants.

Et puis, l'offensive franco-anglaise poursuivait son cours victorieux, l'armée britannique se déplaça, montant vers le front de bataille, et le petit village retomba à son isolement et à son silence.

Pourtant, les baraques que nos alliés avaient édifiées dans la plaine, entre le mur du cimetière et l'entrée du bourg, furent utilisées pour l'instruction des soldats de notre contingent asiatique.

Or, par ce pâle jour de Fête des Morts, nul n'eût manqué d'aller, suivant la coutume picarde, poser le rameau de buis béni sur les tombes ! (Hélas ! des mères et des veuves souffraient ce jour-là double torture ; mères ou veuves de ceux, et ils étaient nombreux, les jeunes hommes s'étant bien battus, dont les corps n'avaient pu être ramenés.) Ensuite, le village ayant déjà pris l'habitude de venir se promener en famille, le dimanche, au milieu des Annamites, on passa dans le camp d'instruction, musant devant chaque porte ouverte, malgré la boue épaisse où les gros souliers piétinaient et le froid qui piquait !

L'un des plus jeunes tirailleurs, Lè-van-Saù, n'était certes pas de ceux-là. Engagé volontaire, il restait tout à la joie de fouler, enfin, le sol de la France, de se trouver mêlé à tant de choses nouvelles et prodigieuses, qu'il n'eût jamais soupçonnées.

Par la fenêtre de la chambrée, il regardait entrer et sortir du cimetière les gens vêtus de noir. Il savait bien ce que cela signifiait. *L'aïeul aux trois galons* (le capitaine), respectueusement interrogé, lui avait expliqué le sens de cette journée de commémoration, et comme le culte des morts est la base des religions asiatiques, l'Annamite avait très clairement compris et senti ce que ce jour représentait.

Gabrielle MIRABEN.

### POUR AVOIR DU « PINARD »



Délégués par leurs camarades, quelques poilus viennent faire remplir les nombreux bidons qu'on leur a confiés. Photo MEURISSE

La Tension germano-norvégienne

L'Indignation en Norvège

Christiania, 31 octobre. — Il est difficile de se faire une idée de l'indignation qui règne actuellement en Norvège contre l'Allemagne et ses procédés de guerre.

Christiania, 31 octobre. — Les chefs des partis politiques et les présidents des deux Chambres se sont réunis pour examiner la situation.

Des Bateaux allemands pratiquent l'Espionnage

Copenhague, 31 octobre. — Malgré les interdictions survenues, plusieurs navires de commerce allemands suivent les côtes suédoises à l'intérieur des eaux territoriales et expédient des marconigrammes.

Les capitaines suédois expriment la conviction que ces bateaux pratiquent l'espionnage et renseignent les sous-marins.

Encore des Torpillages

Londres, 31 octobre. — Un nouveau vapeur norvégien, le « Stemshet », vient d'être torpillé par un pirate allemand.

Seize hommes composant l'équipage ont été recueillis et débarqués à Frederickshaven par le steamer « Tylland ».

La Norvège a demandé des Précisions à l'Allemagne

Stockholm, 31 octobre. — La réponse que la Norvège a fait parvenir dimanche soir au gouvernement allemand n'est pas un texte définitif.

La Honte de l'Allemagne

Genève, 30 octobre. — M. Ibert Bonnard écrit dans le « Journal de Genève » : « Il faut suivre de près la querelle que l'Allemagne cherche à la Norvège ».

« Depuis l'invasion de la Belgique, aucun Etat neutre n'avait été victime d'un aussi révoltant abus de force ».

« Nous ne connaissons pas le texte de la Note allemande; mais les déclarations de M. Zimmermann, des journalistes scandinaves et le tir de barrage ouvert immédiatement par toute la presse allemande contre la Norvège font deviner ce qu'elle est ».

« Depuis lors, la côte norvégienne est bloquée et chaque jour de nouvelles dépêches annoncent le torpillage de bateaux norvégiens ».

« La « Gazette de Cologne » désire qu'on coule même les embarcations sur lesquelles les naufragés ont de se réfugier, parce qu'ils seraient encore trop bien dans leurs chaloupes ».

« 140 marins norvégiens ont déjà péri sous les coups des sous-marins allemands ».

Le « Marina » avait à bord 50 Américains

Washington, 30 octobre. — Cinquante Américains, tous blancs, étaient à bord du vapeur « Marina » lors de son départ, le 21 septembre, de Newport-News, et suivant les agents des armateurs à Newport-News, ils étaient engagés pour soigner les chevaux.

Le consul des Etats-Unis à Queenstown a informé le gouvernement que le « Marina », qui fut coulé à coups de canon sans avertissement préalable, avait un équipage mixte d'Anglais et d'Américains.

LE « MARINA » EST-IL TRANSPORT ANGLAIS ?

Washington, 31 octobre. — Le département d'Etat a reçu une information concernant le « Marina » comme transport anglais.

Londres, 31 octobre. — C'est samedi, vers quatre heures de l'après-midi, que le vapeur « Marina » a été coulé.

UNE ENQUETE AMERICAINNE SUR LE TORPILLAGE DU « MARINA »

Londres, 31 août. — Le gouvernement américain pose la question de savoir si le « Marina », torpillé sans préavis par un sous-marin allemand et qui transportait plusieurs Américains, voyageait sous le contrôle des alliés. (Radio.)

Un Terreneuvier coulé

Londres, 31 octobre. — Le terreneuvier fééampois « Saint-Charles », revenant de Terre-Neuve avec 250 tonneaux de morue, a été coulé par un sous-marin.

Vapeur coulé

Londres, 31 octobre. — La barque norvégienne « Regina » et le chalutier anglais « Arethusa » ont été coulés.

Arrivées de Paquebots

Marseille, 30 octobre. — Le vapeur uruguayen « Begonia », venant de Buenos-Ayres, est arrivé.

Marseille, 30 octobre. — Sont arrivés aujourd'hui : le vapeur « Biskra », venant de Tunis et Bizerte, avec 498 passagers; le vapeur « Karmala », venant de Bombay, ayant à bord 150 passagers; le vapeur « Ville-de-Madrid », venant d'Alger, avec 531 passagers, et le vapeur « Sid-Brahim », venant d'Oran, avec 744 passagers.

La Reconstruction de la Flotte norvégienne

Londres, 30 octobre. — L'Allemagne ayant refusé de laisser réparer avec des matériaux d'origine allemande les navires norvégiens qui se trouvent dans les ports des Pays-Bas, les armateurs norvégiens se sont adressés au Canada.

Les chantiers du Canada, surtout ceux du Pacifique, ont reçu un grand développement et ils ont entrepris la reconstruction de la marine marchande norvégienne au prix de 100 millions de francs.

Le Contrôle parlementaire et l'Armée navale

La plus grande partie des conclusions de M. André Hesse ont été adoptées par la commission du budget.

« Dans une déclaration à la presse, le nouveau ministre a dit que le but de son département était d'augmenter le bien-être du pays, de veiller à l'état sanitaire de toute la population de l'empire, sans distinction de nationalité, de religion, de parti, de sexe, ni d'âge ».

En Allemagne

La Journée du 28 au Reichstag

Berne, 30 octobre. — L'orageuse séance du 28 octobre au Reichstag, dans laquelle une série d'orateurs apportèrent à la tribune les révélations de faits scandaleux provoqués par le régime des arrestations préventives, fait l'objet des commentaires de toute la presse allemande du 29.

On retrouve dans ces commentaires l'écho vivant de l'émotion et de l'indignation profondes que soulevèrent dans la Chambre les révélations des députés. L'attitude du vice-chancelier Helfferich, qui tint tête rageusement aux interpellateurs et refusa d'admettre, sans contrôle, leurs affirmations et de s'associer à leur blâme, est en général sévèrement jugée.

« La séance d'hier, écrit la « Gazette de Voss », qui avait modestement débuté, s'est élevée peu à peu jusqu'à la hauteur d'un événement parlementaire de grand style ».

« Elle est devenue une véritable séance de cour d'assises. Une indignation violente s'est manifestée au sujet de certains incidents qui avaient déjà été signalés et qui ont éveillé sur tous les bancs de la Chambre le sentiment qu'ils étaient incompatibles avec la dignité de la patrie et de la culture allemande ».

« On a jugé aussi que les représentants du gouvernement opposaient beaucoup trop de froide indifférence à ces faits, dont les récits auraient dû les révolter ».

« Ce fut une journée malheureuse pour M. Helfferich, vice-chancelier. S'il avait parlé autrement, il n'aurait pas suscité dans le Parlement les mêmes interruptions ».

« Mauvaise journée, écrit la « Taegliche Rundschau »; journée déplorable pour tout ce qu'elle a révélé sur le régime des arrestations préventives et qui est très peu connu du grand public, grâce aux censeurs ».

M. Helfferich démissionnerait

Amsterdam, 31 octobre. — On parle à Berlin de la démission très possible de M. Helfferich, ministre de l'intérieur.

Le Front de France

Bâle, 30 octobre. — On mande de Berlin qu'au cours de son entretien avec le docteur Goldmann, correspondant berlinois de la « Nouvelle Presse libre », le maréchal Hindenburg a dit aussi : « Il est ridicule de croire que j'aie l'intention de raccourcir le front occidental, qui est extrêmement solide ».

Les Camps de Représailles ne sont pas supprimés !

Amsterdam, 31 octobre. — Une dépêche de Berlin à la « Gazette officielle » annonce que de nombreux camps russes appartenant à des régiments défilés ont été mis dans des camps spéciaux et soumis à un régime sévère, en représailles pour de prétendus mauvais traitements dont les prisonniers de guerre allemands auraient souffert en Russie.

Les Projets de von Kœrber

Berne, 31 octobre. — Von Kœrber et l'empereur ont décidé définitivement la convocation des délégations. L'empereur a exprimé la volonté que les discussions soient superficielles, éliminant toute discussion sur la constitution nationale, les opérations militaires, la politique étrangère et l'œuvre de la police.

« En ce qui concerne l'ouverture du Reichsrath, aucune décision n'a été prise, malgré un long examen de la question ».

En Russie

UN MINISTÈRE RUSSE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Pétrograd, 31 octobre. — Un nouveau ministère a été créé en Russie : le ministère de la santé et de l'hygiène publique, à la tête duquel a été nommé par décision impériale l'académicien Reine.

Dans une déclaration à la presse, le nouveau ministre a dit que le but de son département était d'augmenter le bien-être du pays, de veiller à l'état sanitaire de toute la population de l'empire, sans distinction de nationalité, de religion, de parti, de sexe, ni d'âge ».

LETTRE DU MAROC

A FEZ. — Le Quartier de la Médina

C'est dans Fez-el-Bâli — le vieux Fez — que se trouve la Médina. Ce quartier occupe la partie la plus basse de la ville mystérieuse. On y accède par une longue rue en pente, et de chaque côté de laquelle s'alignent, accroupis, enveloppés dans leur burnous d'innombrables arabes.

Nous remarquons sur notre route de petits cafés maures, des marchands de tabacs, des Marocains en train de pétrir de la viande qu'ils font ensuite griller en brochettes. Nous passons devant de vastes cours appelées « fondouks », où d'importants convois de chameaux viennent déposer toutes sortes de marchandises.

En chemin encore, notre attention est attirée par un groupe singulier. Une quinzaine de mendicants aveugles entourent un autre aveugle qui paraît être leur doyen. Celui-ci récite des litanies dont certains passages sont répétés en chœur par les auditeurs.

Un arabe nous explique que les aveugles s'amusent pour faire rire le public et gagner quelques sous. De fait, on leur jette quelque menu monnaie, surtout des « hassanis », qui ont la dimension des sous français, mais ne valent qu'un ou deux centimes. Ces piécettes tiennent leur dénomination du sultan Moulay-Hassan. Par dérision, les soldats en garnison au Maroc disent, en parlant d'un objet de qualité médiocre : « C'est hassani ».

Nous marchons encore, distraits inlassablement par tout ce que nous voyons.

En même temps que l'étranger est vivement frappé par le tableau qu'il a sous les yeux, sa pensée se transporte en Arabie, à Médine, où le Prophète, chassé de La Mecque, s'était réfugié et où il mourut. C'est cet événement mémorable qui a fait baptiser du nom de la Médina le plus ancien quartier de Fez-el-Bâli.

Rien de plus inattendu, de plus pittoresque, de plus étrange que la Médina. On en aura une idée en imaginant un enchevêtrement extraordinaire de ruelles, dont les plus larges n'ont pas plus de deux mètres, et qui sont entièrement bordées de boutiques minuscules. Chaque case est élevée d'un mètre environ au-dessus du sol; le marchand, assis nu-pieds sur le plancher, fait ses comptes ou lit le « Coran » en attendant la clientèle. Une corde solide est fixée au plafond de la boutique; à l'aide de cette corde, le commerçant grimpe dans son réduit, qui n'a d'autre ouverture que celle de la façade.

Ce réseau inouï de ruelles donne l'impression d'un vrai labyrinthe. On se sortirait bien difficilement, d'ailleurs, si l'on n'avait le soin de se faire conduire par un de ces jeunes Marocains, à la mine éveillée et intelligente, qui s'offrent aux carrefours comme cicerones. On n'aurait même pas la faculté de quitter ce dédale — à la manière d'Icare — en s'envolant, car les ruelles sont recouvertes de treillis en roseaux, et il y a également des toitures en bois. En sorte que lorsqu'on pénètre dans la Médina, on y est certes garanti du soleil, mais on n'y voit plus la toute céleste.

Que dire du mouvement qui règne dans ce coin de la ville arabe? Il est intense, prodigieux. On parle quelquefois, à l'occasion de réjouissances populaires, de « va-

gues humaines ». L'expression n'est pas exagérée s'appliquant à l'affluence qui sillonne la Médina. Il y a plus de cent mille Arabes à Fez, ne l'oublions pas, et une bonne partie de la population, pressée, remuante, fiévreuse, semble constamment faire la navette dans les étroits artères.

Des indigènes à cheval, d'autres conduisant des ânes lourdement chargés, circulent aussi dans Fez-el-Bâli, prononçant à chaque instant « Balek! Balek! » Ils invitent par ce mot, qui veut dire « attention », les piétons à se garer.

Et ce sont encore, grossissant la multitude, des marchands ambulants qui cherchent à écouler des babouches, des étoffes, des soieries, des plateaux en cuivre, des gobelots; des porteurs d'eau, avec leurs outres en peau de chèvre, qui vont, viennent, agitant une clochette pour avertir le client de leur passage; des Marocaines, femmes du peuple, dévoilées, trottant alertes, portant dans une toile, sur les reins, leur progéniture, et ayant sur la tête, en équilibre, de volumineux fardeaux...

La Médina est à la fois un grand centre industriel et commercial. Les corps de métier y sont groupés par corporation. Chaque corps de métier a à sa tête l'« amin », dont l'autorité peut être comparée à celle d'un président de Syndicat en France. Au hasard de notre promenade, nous notons, entre autres artisans, les cordonniers, les tisserands, les bijoutiers, les layetiers, les forgerons, les mégisiers. Les métiers les plus divers sont en quelque sorte présentés aux visiteurs, et ce n'est pas, par exemple, un spectacle peu banal que de voir fabriquer des étoffes, des nattes, des bijoux, des jouets. On a, en un mot, sous les yeux une admirable leçon de choses.

L'indigne qui nous pilote nous fait arrêter devant la case d'un Marocain occupé à transformer en peignes des cornes de bœuf! Nous montrant de la main gauche un peigne aux dents énormes, et se grattant le crâne de l'autre main, le gamin s'exclame en riant : « Y a bon! » L'allusion est suffisamment transparente. Toutefois, notre guide ne parle pas pour lui ni pour ses camarades. Les jeunes Arabes, en effet, ont les cheveux coupés ras, à la tonsure; ils ne portent, sur un côté de la tête, qu'un petit toupet...

La section des commerçants n'est pas moins attrayante que celle des artisans. Chaque souk — c'est-à-dire un ensemble de petites boutiques indigènes — prend le nom du produit qui s'y débite. C'est un peu ce qui se passait jadis à Bordeaux, notamment, où l'on voyait les marchands de meubles, rue des Bahutiers; les luthiers, rue Leytère; les joailliers, rue des Argentiers, etc.

Il y a de tout à la Médina. C'est un vrai bazar aménagé autour de la mosquée fameuse de Moulay-Idriss. Articles de ménage, de toilette, d'épicerie, on y trouve tout ce qui est nécessaire à l'existence.

Les phonos vous y jouent des refrains en vogue. Oui, parfaitement. Nous y avons même entendu la « Marche Lorraine »! Enfin, c'est à la Médina que s'évalent ces souvenirs charmants de la capitale chrétienne : babouches richement ornées, broderies fines, élégants sacs en cuir pour dames et fillettes, coffrets parfumés, faïences et poteries artistiques, bractées, bagues; celles-ci ont comme motifs le croissant et la « main de Fatma ».

La main de Fatma est, par excellence, le porte-bonheur des Marocaines. Nombreuses seront, après la Foire de Fez, les Françaises munies de ce précieux gris-gris... sans compter celles qui déjà le possèdent.

Maurice FERRUS.

NOUVELLES DIVERSES

Cadre auxiliaire de l'Intendance

Paris, 30 octobre (officiel). — Sont ajoutées au décret du 7 mai 1908, sur la constitution du cadre auxiliaire du service de l'intendance et l'avancement des personnels de ce cadre, les dispositions suivantes :

« Article 4 bis. — Lorsque les besoins du service l'exigent, le passage définitif des officiers d'administration d'une section (bureaux, subsistances, habillement) dans une autre, peut être prononcé par décision ministérielle. Les intéressés conservent, dans ce cas, leur grade et leur ancienneté ».

La Ligue des Familles nombreuses et le Général de Castelnau

Paris, 30 octobre. — Une assemblée générale de la Ligue des familles nombreuses de France (section des régions envahies), avait été tenue le 8 octobre à la salle de géographie et avait décidé de témoigner de sa sympathie envers les familles nombreuses endeuillées par la guerre. Ne pouvant atteindre chaque famille, la Ligue résolut de les personnifier tou-

tes dans une seule. Son choix s'arrêta sur la famille du général de Castelnau, qui compte douze enfants (six vivants et l'armée, trois sont morts pour la patrie). La Ligue a chargé son président-fondateur, le capitaine Maire, et une délégation choisie parmi ses membres, d'offrir au général de Castelnau un objet d'art.

La Hollande et la Foire de Bordeaux

Amsterdam, 30 octobre. — Le « Maasboode » publie le premier d'une série d'articles d'un correspondant particulier à propos de la Foire de Bordeaux et du développement industriel du sud-ouest de la France :

« Ce que l'on a fait, dit-il, aussi bien à Bordeaux qu'à Lyon, est merveilleux. Tout le monde se rend compte, aujourd'hui, de l'importance de foires annuelles. Bordeaux sera bientôt le centre d'un grand district industriel et commercial. L'espèce de « paresse d'amateur » qui avait envahi la France a fait place, grâce à la rapidité et à la clarté d'esprit innées chez les Français, à un réveil économique sans précédent. Ceci n'a pas seulement permis l'assaut gigantesque de la Somme, mais encore la préparation d'un effort qui portera ses fruits quand la paix sera conclue ».

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 1er novembre.

(78)

La Fiancée de Bruges

PAR

R. FLORIENI et Ch. WAYRE

VIII

Ghoses et Autres

(Suite.)

Odile ne répondit rien. Jean de Rivers adressa un dernier regard à Pierre.

— A bientôt, et prie aussi quelquefois... mécréant. Avous qu'une bonne prière, si elle ne fait pas de bien, ne peut pas faire de mal.

Il disparut, laissant Odile et Pierre pensifs. Ce fut Odile qui, la première, s'arracha

aux pensées qu'éveillait en elle le départ du père, qui l'avait consolée et affermi dans son calvaire par ses sages conseils.

« Elle alla vers Pierre absorbé, lui tendit la joue. — A présent, bonjour, Pierre. Pierre l'embrassa. — Bonjour, chère petite Odile. Excusez mon émoi. Jean, comme André, est un frère pour moi, et je ne puis m'empêcher d'éprouver de son départ une grande tristesse. Il retourne au front. Jusqu'à quel les balles ennemies l'ont épargné. Mais en sera-t-il toujours de même? S'il venait à mourir, ce serait un grand malheur. — Un très grand malheur... Mais espérez, et suivez son conseil. Priez, priez pour qu'il revienne sain et sauf. — Mes prières ne vaudront pas celles d'un ange comme vous, Odile. C'est à vous qu'il appartient de prier pour un ami. — Ainsi ferai-je. Il y a à Penhoël, dans le château, une vieille chapelle abandonnée seulement depuis une trentaine d'années. Tous les matins, tous les soirs, je vais m'agenouiller devant l'autel, et je prie pour ceux que j'aime. Le nom de l'abbé de Rivers sera désormais joint aux noms chéris pour lesquels j'implore la bonté du très Haut. — Pierre la considéra avec admiration. — Je suis certain, Odile, que c'est à vos prières que je dois d'être vivant. C'est à vos prières que nous devons le bonheur qui nous est réservé. — Odile baissa la tête, s'absorba dans une de ces rêveries qui avaient inquiété Pierre.

Cette fois, il respecta la réverie de sa fiancée, se garda de lui adresser la parole. Il croyait qu'elle pensait à son père. La réverie d'Odile était des plus tristes. Elle était très affectée du départ de l'abbé, qui l'avait encouragée à jouer encore son rôle dans l'intérêt de Pierre.

Qui lui soutiendrait à présent? Qui lui dirait combien de temps encore elle devrait cacher la vérité à son fiancé? Une heure prochaine viendrait où il lui serait impossible de dissimuler son état. Il fallait qu'avant cette heure elle disparût.

L'abbé lui avait promis son appui, ses conseils, tout viendrait ce moment. Il n'avait engagé à ne rien dire encore. Mais Odile craignait de n'avoir pas le courage de dissimuler.

Puis, les questions de Pierre devenaient pressantes, embarrassantes, et elle ne pourrait toujours les éluder, se retrancher derrière les ordres du docteur.

Son père, en proie en un noir chagrin, la désespérait.

Il ne voulait voir personne, était irrité contre l'abbé et contre André, qu'il accusait d'être faux amis, sans vouloir expliquer à sa fille le motif de son irritation contre eux.

Il refusait de voir Pierre, prétextant qu'il serait incapable de se contenir, de ne pas lui dire la vérité.

De tout ceci, Odile était tourmentée à l'extrême.

Par surcroît, Pierre, dont les forces revenaient, parlait de leur mariage.

Et elle n'avait aucune raison à opposer à son désir.

S'il insistait, elle allait se trouver fort embarrassée.

Pourtant, elle comprenait que Pierre, qui l'aimait, ne pouvait parler autrement, et même elle eût été choquée s'il n'avait plus parlé de leur union.

L'abbé lui avait conseillé, quand Pierre irait mieux, d'espacer ses visites, sous le prétexte de soins à donner à son père.

Mais Pierre admettait-il cette raison? Elle tressaillit.

Pierre justement parlait : — Odile, demanda-t-il avec douceur, je devine que vous pensez à votre père. Vous êtes inquiète pour lui, n'est-ce pas? — Oui! dit Odile au hasard. Sa santé m'inquiète. Excusez ma distraction.

— C'est moi qui ai besoin d'excuses. Odile, moi qui, agé de soixante ans, vous prie de ne le sava pas malade à ce point. C'est l'abbé qui m'a appris cela tout à l'heure, parce que je me plaignais de ne pas l'avoir vu.

— Mon père, dit vivement Odile, ne veut voir personne.

— Cependant, quand je serai mieux portant, si j'allais à Penhoël... — Non... non, dit Odile avec effroi, il ne faut pas.

— Vous croyez que ma vue lui serait désagréable à ce point. — Non certes. Mais je crains... Il est si bizarre, si changé. Si vous n'aimiez, Pierre, ne venez pas à Penhoël.

— Je n'irai donc pas, dit Pierre tristement, puisque vous croyez que ma présence pourrait contrarier M. van Missen.

— Elle ne le contrarierait pas précisément, mais elle l'affecterait. Le docteur lui a interdit toute émotion. Mon père est âgé, souffrant, et il supporte difficilement toute conversation autre que la sienne.

— N'en parlons plus, Odile, je n'irai pas. — Vous êtes fâché contre moi? dit Odile d'un ton suppliant, vous m'en voulez?

— Moi, vous en voulez? moi, fâché contre vous? S'écria Pierre avec chaleur. Oh! Odile, que vous n'avez pas quels trésors de bonté contient votre cœur! Pour la chose naturelle que vous tremblez pour la chose saine de votre père. Non, ne me croyez pas fâché, je vous en conjure, et si mon attitude ou mes paroles vous causent quelque trouble, c'est que je ne suis pas assez maître de moi pour dissimuler mes sentiments et que, comme vous, j'ignore l'art de feindre. Je suis triste du départ de Jean de Rivers, et triste aussi de la maladie de votre père. Vous voyez bien que vous n'êtes pas en cause! Et pour vous prouver que je suis paté à vos peines plus que vous ne le croyez, je vous prie, Odile, de me laisser à mon humeur maussade et de retourner à Penhoël auprès de votre père.

Retenant avec peine ses larmes, Odile embrassa Pierre et se retira sans avoir prononcé un mot.

Pierre la laissa partir à regret.

Il se crut héroïque, alors qu'il était cruel.

(A suivre.)

# Situation Stationnaire

## EN FRANCE

Lutte d'artillerie assez vive sur les fronts français et anglais

## EN ORIENT

Le mauvais temps persistant ralentit les opérations en cours

Paris, 31 octobre. — Les bulletins français et allemands s'accordent à reconnaître qu'une accalmie s'est établie aujourd'hui sur le front occidental par suite du temps défavorable.

Seule, la lutte d'artillerie s'est poursuivie avec une certaine intensité dans la Somme comme sur la Meuse, mais il n'y a eu aucune action d'infanterie. En Orient, il fait aussi mauvais temps.

### ★ COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 31 Octobre (15 heures)

En dehors de la lutte d'artillerie qui reste toujours vive sur la rive droite de la Meuse, dans les secteurs de Douaumont et de Vaux, on ne signale aucun événement important sur l'ensemble du front.

Du 31 Octobre (23 heures)

Journée relativement calme sur l'ensemble du front, où l'on ne signale que des têtes d'artillerie intermittentes, assez vives dans la région de SAILLY et du bois de SAINT-PIERRE-WAAST.

### COMMUNIQUÉS ANGLAIS

Du 31 Octobre (10 heures 40)

Rien à signaler au cours de la nuit en dehors d'un bombardement intermittent des deux artilleries.

Du 31 Octobre (22 heures)

Notre artillerie et nos mortiers de tranchées ont montré une assez grande activité au cours de la journée, vers HÖHENZOLLERN et le canal de LA BASSEE. Vif bombardement ennemi dans le secteur d'YPRES, à HEBUTERNE et au sud de L'ANCRE, particulièrement vers les redoutes STUFF, SCHWABEN et la tranchée REGINA. Sur le reste du front, rien à signaler.

### COMMUNIQUÉS DE L'ARMÉE D'ORIENT

OFFICIEL FRANÇAIS Paris, 31 Octobre

L'aviation britannique a bombardé d'importants dépôts ennemis à DEMIR-HISSAR.

Au NORD-EST DU LAC DOIRAN, l'artillerie italienne a pris sous son feu et dispersé des troupes bulgares vers Akindzali.

Dans la BOUCLE DE LA CERNA, les Serbes continuent à progresser. A l'OUEST DU LAC PRESAPA, nous avons occupé le monastère Singierc. Le mauvais temps qui règne d'une façon générale a ralenti les opérations.

Le 29 octobre, violents combats sur tout le front, surtout sur la rive gauche de la CERNA-REKA. Nous avons fait des prisonniers allemands et bulgares.

OFFICIEL BRITANNIQUE Londres, 31 Octobre

Sauf un vif engagement entre des patrouilles près de KALENDRA, la situation est sans changement.

Des avions ont lancé des bombes sur le pont du chemin de fer de SIMSIOLIN, à l'est de DOIRAN, et l'ont endommagé.

OFFICIEL SERBE Salonique, 31 Octobre

Le 30 octobre, faible activité par suite du mauvais temps. Sur la rive gauche de la CERNA, nous avons repoussé une attaque locale ennemie pendant la nuit. Nous avons fait à cette occasion un bond en avant et capturé des prisonniers.

## La Préparation de l'attaque de Douaumont

Londres, 30 octobre. — Le correspondant de guerre du « Times » sur le front français décrit ainsi la préparation victorieuse de l'attaque qui nous a rendu Douaumont :

« De ce que j'ai vu à Verdun, la veille du jour fixé et le jour même de l'attaque, j'ai pu conclure avec certitude que nos alliés disposent en arrière de leurs lignes, établies devant la place, d'un considérable matériel d'artillerie. La préparation avait commencé un peu plus d'une semaine auparavant. »

« Une semaine de mauvais temps avait ensuite forcé de remettre l'attaque au lundi jour de mon arrivée. »

« Le temps était clair, un peu frais, le soleil brillait; seul, le brouillard du soir, qui s'élevait de la Meuse, gênait l'observation du tir. »

« Le reste de la journée était on ne peut plus favorable à l'exécution du dessein de nos alliés. »

« Canons et aéro étaient à l'œuvre; le bombardement avait repris et battait son plein. »

« Les Allemands n'étaient pas sans se douter de ce qui les attendait — environ les tiers des batteries qu'ils avaient amenées depuis le début de l'offensive de la Somme; — ils répliquaient de leur mieux au feu des Français avec ce qui leur restait, et parfois la nervosité de leur tir trahissait leur appréhension. C'est ainsi que le lundi soir il y eut chez eux une fausse alerte, et 83 batteries à la fois ouvrirent des tirs de barrage contre une attaque d'infanterie imaginaire. »

« On peut remarquer que cet épisode a été enregistré par le Bulletin officiel de l'état-major allemand, en date du 24 octobre, dans les termes suivants : « Le tir efficace de notre artillerie a rejeté l'infanterie ennemie dans ses tranchées et a fait ainsi échouer ses tentatives d'attaque. » C'est ainsi que les Allemands écrivent l'histoire. »

## Communiqué belge

Le Havre, 31 octobre.

Activité d'artillerie de faible intensité sur le front belga

## Lutte violente sur le Front serbe

Salonique, 28 octobre (retardée). — Le temps s'est remis au beau. Hier, le jour s'acheva sur un succès, car sur la droite, au delà de Veliselo, par-dessus la Cerna, les Serbes déclanchèrent soudain une de leurs attaques impétueuses et escaladèrent la colline en s'éparpillant sous les nuages floconneux des éclatements de shrapnells. Ils réalisèrent un gain intéressant de 800 mètres vers le pont de Novak, la porte d'entrée de Monastir. Alors la nuit tomba, et jusqu'à la pointe du jour les Bulgares ne cessèrent de faire crépiter un feu de mousqueterie et de mitrailleuses dans la crainte d'un nouvel assaut.

UNE ENTENTE GRECO-ITALIENNE AU SUJET DE L'ÉPIRE SERAIT CONCLUE

Athènes, 31 octobre. — On déclare dans les milieux informés qu'une entente s'est produite au sujet de l'Épire du Nord entre le gouvernement grec et le gouvernement italien. Selon cet accord, les forces italiennes seraient substituées le long de la frontière aux effectifs hellènes, de manière à assurer la parfaite sécurité de la région.

## En Grèce

ENQUÊTE SUR L'EXPLOSION DE L'« ANGHELIKI »

Athènes, 31 octobre. — Une enquête est ouverte par l'amiral Darigou du Fournel, d'accord avec les délégués du gouvernement hellénique, en vue d'établir la cause du sinistre du vapeur grec « Angheiki » et de savoir si l'explosion résulte du torpillage par un sous-marin allemand, d'une mine flottante ou d'une autre cause.

## En Espagne

Généreuse initiative des Dames de Bilbao

Bilbao, 31 octobre. — Les dames de Bilbao, présidées par la femme du consul d'Angleterre, avaient organisé une vente de charité au bénéfice des Polonais réfugiés, des prisonniers alliés en Allemagne et des soldats invalides de la guerre. Cette fête a obtenu un plein succès, et la recette a été des plus importantes.

# Sur le Front roumain

Un Quart de l'Effectif ennemi hors de Combat

Rome, 31 octobre. — S'il faut en croire des nouvelles venues de Suisse et qui paraissent dignes de foi, les Austro-Allemands auraient déjà perdu en Roumanie le quart de leurs effectifs. Les Russes et les Roumains, disséminés dans les vallées et les montagnes, ont commencé une guérilla qui est des plus désastreuses pour l'ennemi.

### La Situation s'est améliorée

Londres, 31 octobre. — Suivant des informations reçues dans des milieux roumain autorisés, la situation militaire s'est grandement améliorée. C'est le résultat des efforts des alliés et aussi de la vaillante résistance opposée à l'envahisseur par les troupes roumaines.

Il y a des raisons de croire à un nouveau groupement de l'armée roumaine. L'assistance très considérable fournie par la Russie amènera bientôt un changement complet dans la situation.

### M. Brătianu a conféré

Bucarest, 31 octobre. — La situation délicate dans laquelle se trouve actuellement la Roumanie est due, d'après M. Brătianu, à des circonstances indépendantes de la volonté du gouvernement roumain. Mais le premier ministre assure qu'aujourd'hui tout danger se trouve écarté par la ferme volonté du peuple de soutenir la lutte en étroite solidarité avec les puissances alliées.

« C'est à tort, déclare M. Brătianu, qu'on a parlé d'un retard dans l'aide que nous a apportée la Russie. La reprise sera lente peut-être, mais la victoire est certaine. »

### Le Matériel des Alliés en Dobroudja

échappe à l'Ennemi

Zurich, 31 octobre. — Les combats dans la Dobroudja sont très acharnés. Les forces russo-roumaines font de grands efforts pour empêcher que leurs canons, munitions et matériel de guerre ne tombent entre les mains de l'ennemi. Et cela leur réussit, de sorte que les Germano-Bulgares ne font aucun butin.

### Nombreux Aéro alliés sur Bucarest

Bucarest, 31 octobre. — Un grand nombre d'aéros sont arrivés à Bucarest.

### Raid d'Aviateurs alliés en Roumanie

Bucarest, 31 octobre. — Un aviateur britannique, parti de l'île de Tenedos, est arrivé ces jours-ci dans la capitale roumaine. Cinq autres aéroplanes, provenant également de Tenedos, ont atterri dans des régions différentes en Roumanie.

### Généraux roumains décorés

Bucarest, 31 octobre. — Le roi a conféré le nouvel ordre militaire de Michel le Brave aux généraux Pressan et Dragalina. Ce dernier commandait la première armée et a été blessé au bras dans la vallée de Jiu. Il a été remplacé dans son commandement par le général Gulger.

### Sous-marins ennemis à Constanza

Bucarest, 31 octobre. — Plusieurs sous-marins ennemis ont empêché la flotte russe d'agir à Constanza lors de l'attaque contre cette ville.

### Quelques Aveux de l'Ennemi

Bucarest 31 octobre. — Les états-majors allemand et autrichien reconnaissent à la date du 30 octobre l'échec de Falkenhayn dans la vallée du Jiu :

« Au sud-ouest du col de Szurdak, écrit-on à Berlin, les Roumains ont refoulé une de nos colonnes de flanc. »

A Vienne on est plus précis :

« Au sud-ouest de la passe de Szurdak, l'ennemi a repoussé un de nos groupes de combat de quelques kilomètres en arrière. »

« Sur le reste du front roumain, nos ennemis disent avoir élargi leurs succès. »

Dans le nord de la Dobroudja, les détachements germano-bulgares-turcs sont en contact avec l'infanterie et la cavalerie russes. »

De son côté, l'état-major bulgare annonce l'occupation d'Harsova, sur le Danube, à une trentaine de kilomètres au nord de Cernavoda. Il indique comme front actuel dans la Dobroudja la ligne qui va d'Ostrov au sud de Babadagh. Cette ligne est à environ 60 kilomètres au nord du chemin de fer Constantza-Cernavoda.

### Un Procès sensationnel à Bucarest

Bucarest, 31 octobre. — L'inscription du procès contre les Autrichiens qui avaient ourdi l'année dernière un complot en vue d'assassiner le premier ministre, M. Brătianu; le ministre de la guerre, M. Costinesco, et le ministre des finances, M. Filipesco, vient d'être clos. Tous les accusés sont renvoyés devant les tribunaux militaires sous l'inculpation de conspiration.

### Les Répartitions du Sucre

Paris, 31 octobre. — Le ministère du commerce vient de fixer comme suit les quantités de sucre à répartir par les soins de la Chambre syndicale du commerce des sucres du 30 octobre au 4 novembre inclus :

Entrepôt de Paris, 1,200 quintaux par jour, sauf le mercredi : sucre cristallisé français.

Entrepôt de Bordeaux, 2,000 quintaux les lundi, mercredi, vendredi : sucre granulé américain.

Entrepôt de Marseille, 1,000 quintaux les mardi, jeudi, samedi : sucre blanc de Java.

En raison de la Toussaint et du Jour des Morts, les répartitions qui devaient avoir lieu ces deux jours-là seront faites le vendredi 3 novembre.

### La Bourse fermée le 2 Novembre

Paris, 30 octobre. — La bourse des valeurs sera fermée le jeudi 2 novembre.

# Ce que disent les Journaux

### CHIFFREZ LA VICTOIRE

M. Jean Herbette, dans l'Echo de Paris, demande qu'on explique à tous les Français, chiffres en main, l'avantage de la victoire et de la libération des pays envahis :

M. Charles Maurras demande et redemande, dans l'« Action française », qu'on explique aux combattants le bénéfice de la victoire. Jusqu'ici, toutes les idées de ce genre se sont heurtées à une objection. On disait : si l'on montre aux Allemands la valeur de ce qu'on va leur reprendre, on exaspère leur résistance et on leur donne la force du désespoir. Après la campagne que vient de faire la presse allemande, nous espérons qu'on se dispensera de reproduire cet étrange argument. Les journaux d'outre-Rhin n'ont pas attendu nos comptes pour jeter en chœur leurs cris d'alarme. Parlons donc; nous le devons à nos concitoyens qui se battent, et nous le devons aux neutres qui sympathisent avec nous.

### LA MANGEURE DE LA SOZIAL-DEMOKRATIE

M. Edmond Haskine met en garde, dans le Matin, les Français et les alliés contre les avances doucereuses des sozial-demokraten. Il voit avec raison dans une reprise éventuelle des relations socialistes internationales le plus grave danger : celui de la volonté de dominer l'Allemagne comme ailleurs :

Le véritable but, le but commun de la majorité et de la minorité, parmi les socialistes du kaiser, celui qu'elles veulent atteindre par leurs manœuvres convergentes, c'est de rétablir le contact avec les socialistes des pays alliés, qui s'y sont jusqu'à présent refusés. La Sozial-Demokratie sait que dans le cas d'une réunion plénière de l'Internationale, elle sera maîtresse de la situation, comme elle le fut dans tous les Congrès internationaux. Elle sait qu'elle peut compter non seulement sur la minorité pa-nachée qui, en France, travaille pour la reprise des relations internationales, mais sur l'Independent Labour Party anglais, sur le parti socialiste officiel italien. La Sozial-Demokratie sait encore qu'elle peut compter sur ses filiales dans les pays neutres. Elle a donc tout à gagner à la réunion d'un conseil exécutif où l'éponge sera passée sur les crimes de l'Allemagne.

### LA PAIX FUTURE

M. Gabriel Hanotaux propose, pour maintenir une paix durable, la constitu-

## LA QUESTION DU CHARBON

L'Union générale des Syndicats girondins nous communique la lettre suivante qu'elle vient d'adresser à M. le Ministre des travaux publics, à Paris :

« Bordeaux, 28 octobre. Monsieur le Ministre, Nous avons le devoir d'attirer votre attention de la façon la plus sérieuse sur la situation qui menace d'être faite à notre ville au point de vue de ses approvisionnements en charbons. »

« La crise dont nous souffrons, et qui deviendra rapidement inextricable si des mesures ne sont pas prises d'urgence, se présente à un double point de vue :

### Prix des Charbons. Pénurie du Charbon

« Prix des charbons. — Au résultat de la réglementation administrative des zones de desserte rendant notre port et son hinterland immédiatement exclusivement tributaires des houilles anglaises, nous payons à Bordeaux les charbons à un prix moyen d'environ 120 à 130 fr. la tonne, alors que les consommateurs appartenant aux zones desservies par les mines nationales reçoivent un article d'un rendement au moins égal, à des limites inférieures de plus de 50 %. »

« Nous voyons avec inquiétude s'accroître tous les jours davantage les déplorables conséquences de cet état de choses. Incapables de lutter contre leurs concurrents plus favorisés, des industriels ont déjà fermé leurs usines; d'autres sont à la veille de renoncer à une lutte devenue ruineuse; certains voient périr de jour en jour leurs ventes à l'étranger, au moment où le maintien de notre exportation apparaît plus que jamais indispensable. Enfin, la crise de la vie chère, dont l'exagération des prix du combustible est un des facteurs directs, s'aggrave en Gironde d'une façon particulièrement inquiétante. »

« A cette situation nous ne voyons qu'un remède : celui préconisé par M. le Préfet de la Gironde, la Chambre de commerce, le Comité consultatif d'action économique de la 18e région de nombreux groupements professionnels; c'est, à savoir, l'application aux charbons domestiques de la péréquation entre les prix des charbons anglais et français et l'extension de cette péréquation aux houilles destinées à l'industrie. »

« Il nous paraît, Monsieur le Ministre, que les zones desservies par nos ports maritimes ne sauraient être maintenues plus longtemps dans une condition d'infériorité aussi marquée à l'égard des régions de l'intérieur et nous ne sommes pas admissible que celles-ci puissent voir s'améliorer leur situation économique au détriment de celles-là. Moins que tout autre, notre département mérite un traitement aussi peu équitable, ayant rempli largement les devoirs de l'heure : ses régiments sont parmi les plus glorieux et les plus éprouvés; il se classe immédiatement au point de vue de la qualité de l'or; enfin il a fait et renouvelle, en ce qui concerne la souscription aux Bons et aux Emprunts de la Défense nationale, un effort dont nous avons la légitime fierté. »

« Pénurie du charbon. — Le danger apparaît ici plus grave encore. Il se manifeste, à la fois, par l'insuffisance des stocks en magasin, lesquels sont très inférieurs à ce qu'ils devraient être à cette époque de l'année, et par un sensible ralentissement des arrivages au moment même où ceux-ci devraient se faire plus importants pour assurer la reconstitution des réserves nécessaires. »

« Justement préoccupés de cette double constatation, nous avons demandé à nos collègues du Syndicat des importateurs de charbons des explications que ces Messieurs nous ont fournies, nettes et précises. »

tion d'une force armée internationale capable d'imposer des décisions souveraines. M. Alfred Capus examine, dans le Figaro, la possibilité de cette innovation :

Il est évident qu'une organisation de ce genre, quand on voit les difficultés que les intérêts nationaux ont à se mettre d'accord, même dans un but commun, est réservée à un avenir peut-être lointain; on doit pour tant y accoutumer l'esprit, en faire un thème d'éducation, en préparer l'entrée dans le réel. Pour cela, il convient d'apprendre à la génération prochaine, mieux qu'on ne l'a fait à nous, le rôle de la force dans les affaires humaines et jusque dans le triomphe de nobles causes. Je ne pense pas ainsi dénaturer les conclusions de M. Gabriel Hanotaux.

### TENSION GERMANO-NORVÉGIENNE

Dans le Petit Journal, le contre-amiral Deguy explique comment l'escadre norvégienne pourrait s'opposer efficacement au blocus allemand :

La petite marine norvégienne est parfaitement capable de résister à la force navale que les Allemands entretiennent depuis une semaine déjà devant leur littoral du Sud; outre ses quatre ou cinq petits cuirassés garde-côte cette marine comprend trois séries de bâtiments légers, destroyers de 400 à 500 tonnes, torpilleurs de haute mer et torpilleurs côtiers; il existe même quelques sous-marins défensifs susceptibles d'opérer dans des circonstances favorables à quelque distance de leur point d'appui.

### LES EMBUSQUÉS

De M. Gustave Hervé, dans la Victoire, sur la question des embusqués récemment remise en honneur (si l'on peut dire) par la Chambre :

Ce qui fait la gravité de la question des embusqués, c'est précisément que l'embuscage apparaît comme la forme la plus scandaleuse de l'injustice. Les « pillés » les plus aigris ont fini par comprendre que les ouvriers spécialisés qui travaillent aux munitions ne sont pas des embusqués, ni l'aiguilleur, ni le mécanicien de chemin de fer, ni un certain nombre de spécialistes des P. T. T.; mais ils ne sont pas bornés au point de croire que tous les employés de bureau de chemin de fer et des P. T. T. sont indispensables, ni aveuglés au point de ne pas voir que dans les services de ravitaillement de l'arrière, dans certains services d'automobiles, de l'intendance et du corps de santé, il y a des milliers de jeunes hommes qui ne sont pas à leur place.

pour les deux premiers éléments permettent au commerce des opérations plus aisément faciles et rémunératrices; il n'en va pas de même en ce qui concerne les surestaries. Alors que le montant de ces dernières est calculé au chiffre fixé de 3 fr. 50 par tonne, il n'est pas rare, depuis quelque temps, que, par suite de l'embourgeoisement de notre port, ce chiffre se trouve quintuplé et même, dans certains cas, presque décuplé.

Dans ces conditions, les importateurs bordelais, à qui on ne saurait équitablement imposer de faire des affaires à perte, nous ont prévenus que, bien que les licences demandées par eux pour le trimestre courant ne leur aient été accordées que dans des proportions réduites, elles resteraient cependant, en grande partie inutilisées.

« A cette crise des plus sérieuses, qui menace notre département, alors que le maintien et le développement de sa productivité sont plus que jamais nécessaires, le Comité d'action économique de la 18e région a proposé un remède qui nous paraît efficace et pratique : substitution à la quotité fixe prévue pour l'élément surestaries d'un taux variable à fixer par période, suivant l'évolution des conditions locales. »

« Telle est, Monsieur le Ministre, la situation. Nous avons cru devoir vous la signaler en toute franchise. »

« Nous nous permettons de compter sur votre clairvoyance pour parer au danger qui menace notre département. Nous attendons de l'équité des pouvoirs publics que notre port, dont l'embourgeoisement est la rançon des services rendus au ravitaillement du pays, soit placé sur le même pied, au point de vue de ses moyens de production, que les régions de l'intérieur. »

« Veuillez agréer, etc. »

### La préfecture de la Gironde nous communique la dépêche suivante adressée par M. Préfet à M. le Ministre des travaux publics :

« A l'issue de la séance de la commission permanente du Comité consultatif d'action économique de la 18e région, je crois devoir vous faire connaître qu'il résulte des renseignements fournis au cours de ladite séance que les stocks de charbons actuellement en existence à Bordeaux sont très notablement inférieurs à la normale et aux besoins tant de la consommation industrielle que de la consommation domestique. »

« Cette situation très grave semble provenir principalement de ce que le taux fixé précédemment pour l'élément surestaries dans l'évaluation de la taxe est en ce moment très inférieur aux sommes réellement payées par les importateurs au résultat de l'embourgeoisement du port, et que, dans ces conditions, ces importateurs réduisent leurs achats à des quantités certainement inférieures aux besoins réels de la consommation locale. »

« Je crois devoir vous informer qu'au nom du Comité consultatif d'action économique, et par lettres en date des 18 et 29 septembre écoulés, j'ai transmis à M. le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Intendance les vœux motivés par ce Comité. Ils se résument ainsi :

« 1. Extension aux houilles industrielles de la péréquation prévue pour les charbons domestiques. »

« 2. Suppression du caractère de fixité de l'allocation pour surestaries et adoption d'un système permettant de déterminer la quotité de cette allocation chaque quinzaine et pour chaque port en tenant compte des conditions locales. »

M. le Ministre a répondu :

« En vous accusant réception de votre télégramme du 25 courant, je vous serais très obligé de faire connaître à la commission permanente du Comité consultatif d'action économique de la 18e région que les questions qu'elle vous a prié de me signaler font actuellement l'objet de l'étude la plus attentive des pouvoirs publics et recevront la solution que les événements tragiques que traverse le pays et les nécessités urgentes auxquelles il a à faire face permettent de leur donner. »

# DÉPÊCHES DE LA NUIT

SUR LES FRONTS ORIENTAUX

UNE DÉCISION MINISTÉRIELLE

LA GUERRE DE PIRATES

## La lutte est toujours favorable

Sur le Front Russe Sur le Front Roumain

Succès au nord de Luck  
Victoires sur les Turcs

Succès au mont Rosca  
et du côté de Jiul

Pétrograd, 31 octobre.

Bucarest, 31 octobre.

### Front occidental

Dans la direction de LUCK, région de POUSTOLITY et de OCHTCHEVO, au sud de SWINUHA, nos troupes ont détruit les réseaux de fils de fer ennemis et se sont emparées des tranchées, où elles se sont fortifiées.

Les contre-attaques ennemies dans la région d'OCHEVHO furent rejetées par notre feu.

Au sud de BRZEZANY, dans la région des villages de MITCHATOUEW et PAPOY-DOLNA, l'ennemi a attaqué après un bombardement nos positions, mais il a été rejeté par notre feu.

Vers quatre heures, l'ennemi a attaqué de nouveau, mais les réserves avancées l'ont rejeté et ont fait des prisonniers.

Au nord du village de SWISTELNIKI, pendant la nuit, la lutte a continué.

Dans les CARPATHES boisées, feu d'artillerie et exploit des éclaireurs.

### Front du Caucase

Sur la rive droite de la rivière KAROUN DARASI, au nord-est de GUMISHAN, les détachements d'un de nos braves régiments ont attaqué et dispersé les Turcs.

Une attaque d'éclaireurs ennemis sur nos arrières-gardes au nord-est de GUMISHAN et au sud de KIZUI a été repoussée.

Le 28 octobre au matin, les combats ont commencé près du BIDEHARI, dans la direction de HAMADAN. Nos troupes se sont emparées des villages de KOURIEMAN et de MORAM.

### ÉCHEC D'UNE OFFENSIVE ALLEMANDE

Pétrograd, 31 octobre. — Sur le front de Riga, dans la région des marécages de Schwarden, les Allemands, dans le but de s'assurer un hivernage plus calme, ont tenté, le 23 octobre, une vigoureuse offensive pour reconquérir l'importante zone de marais et de bois que les Russes leur ont récemment enlevée.

La tentative a complètement échoué et plusieurs bataillons allemands, qui avaient réussi, après une violente préparation d'artillerie, à parvenir jusqu'aux lignes avancées des Russes, ont été immédiatement balayés à la grenade et à la baïonnette.

## En Grèce

### Le Torpillage de l'« Angheliki »

C'est une manœuvre contre les Venizelistes. Salonique, 31 octobre. — M. Venizelos et les ministres du gouvernement national ont manifesté l'indignation que leur causait le torpillage de l'« Angheliki ».

Dans les milieux militaires, on se montre également très surexcité. On assimile le torpillage de ce navire à celui de l'« Lusitania », puisque dans l'un et l'autre cas des pirates allemands n'ont eu affaire qu'à des passagers inoffensifs. En effet, le plus grand nombre des personnes qui se trouvaient à bord du navire grec coulé faisait partie des familles des personnalités venues pour se mettre à la disposition du gouvernement national.

On considère que ce crime n'a d'autre but que de décourager le mouvement de recrutement pour l'armée venizeliste et d'empêcher les volontaires de rejoindre leur poste. (Radio).

### GREVES GÉNÉRALES POUR PROTESTER CONTRE L'ALLEMAGNE

Athènes, 31 octobre. — Les corporations ouvrières du Pirée, en signe de protestation contre le nouvel acte criminel des Allemands, ont couvert de crêpes noirs leurs étendards. Elles ont décidé de tenir un meeting contre l'Allemagne, de déclarer la grève générale et de protester auprès du monde civilisé contre la piraterie allemande.

L'Association des équipages des vapeurs grecs a déclaré aujourd'hui la grève générale.

Athènes, 31 octobre. — Le mouvement des navires est complètement suspendu au Pirée et aucun départ n'a eu lieu. (Radio).

Athènes, 31 octobre. — Les délégués de trente-trois Syndicats et Corporations réunis aujourd'hui au Pirée, ont décidé de proclamer à partir de demain matin une grève générale de vingt-quatre heures. Les employés et ouvriers des chemins de fer ont adhéré au mouvement; le nombre des grévistes est évalué à 20.000.

Le gouvernement a été obligé de faire renforcer la garnison du Pirée. De fortes patrouilles parcourent les rues. (Radio).

### LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE MOBILISE LES ISRAËLITES

Salonique, 31 octobre. — Le journal officiel du gouvernement provisoire publie un décret aux termes duquel sont appelés sous les armes les citoyens israélites des classes 1897 à 1913 originaires de la Macédoine, de la Grèce et des îles de l'Archipel.

Ces recrues devront se présenter dans les trois jours à l'autorité militaire. (Radio).

### NOS AVIONS BOMBARDENT DES CANTONNEMENTS BULGARES

Salonique, 31 octobre. — Les avions de l'armée française ont exécuté à différentes reprises des bombardements par obus de gros calibres de camps et de cantonnements ennemis au sud-est de Monastir. (Radio).

## M. Albert Sarraut

est nommé  
Gouverneur d'Indo-Chine

Il remplace M. Roume, malade

Paris, 31 octobre. — Au conseil des ministres, M. Doumergue, ministre des colonies, a annoncé que M. Roume, qui a exercé avec beaucoup de zèle et de dévouement les fonctions dont le gouvernement l'a chargé au mois de janvier 1915, venait de le prier d'en être relevé, sa santé ayant été fort ébranlée par son séjour en Indochine.

Le conseil des ministres, se rendant aux raisons invoquées par M. Roume, a accueilli sa demande.

Désireux, dans les circonstances présentes, de mettre à la tête de notre grande colonie de l'Extrême-Orient une personnalité déjà au courant de ses intérêts, de ses besoins et de son administration, il a décidé de déléguer en mission temporaire dans les fonctions de gouverneur général M. Albert Sarraut, député, ancien ministre, qui avait la même délégation avant la guerre.

On sait que M. Albert Sarraut avait déjà occupé ce poste avec distinction de 1912 à 1914. Lors de la refonte du cabinet Viviani en août 1914, M. Sarraut fit partie du premier ministère de la défense nationale, comme ministre de l'Instruction publique. A la formation du ministère Briand, il partit pour le front, en qualité de sous-lieutenant dans un régiment d'infanterie, et fut récemment cité à l'ordre du jour pour sa conduite sous Verdun.

## M. TITTONI

VIENT DE DÉMISSIONNER

L'Ambassadeur d'Italie à Paris se retire pour raisons de santé

Rome, 31 octobre. — Un communiqué officiel annonce que M. Tittoni, ambassadeur d'Italie à Paris, à qui les médecins ont ordonné de passer l'hiver dans le Midi, a présenté sa démission, qui a été acceptée.

Le gouvernement, voulant témoigner à M. Tittoni sa satisfaction pour les services rendus par lui au pays pendant le temps dans lequel il a dirigé l'ambassade à Paris, a décidé de proposer au roi de le nommer ministre d'Etat.

## Communiqué italien

Rome, 31 octobre.

L'artillerie ennemie s'est montrée hier plus active contre nos positions de la vallée de SUGANA, à la tête du torrent VANOI (Cismon) et le long de tout le front de GIULIO. Elle a été partout énergiquement contre-battue.

Dans un combat aérien sur le CARSO, nous avons abattu un avion ennemi, qui est tombé dans nos lignes. Des deux aviateurs, l'un est mort, l'autre a été fait prisonnier.

## Front italien de Salonique

Rome, 31 octobre.

Un avion ennemi en reconnaissance a été abattu près de la gare d'AKINDZALI, sur le chemin de fer de DOIRAN à DEMIR HISSAR.

Un détachement bulgare accouru sur les lieux a été dispersé par le tir ajusté de notre artillerie, qui a ensuite détruit complètement l'appareil.

## Raid d'Avions ennemis en Albanie

Rome, 31 octobre.

Le 29 octobre, des avions ennemis ont effectué une incursion et ont lancé des bombes dans la zone de KLISURA et de la VOJUSSA INFÉRIEURE.

## ITALIENS ET GRECS EN ÉPIRE

Milan, 30 octobre. — Le « Secolo » assure que l'accord s'est fait entre le gouvernement grec et l'Italie au sujet de l'Épire.

Les troupes italiennes resteront en Épire, se substituant ainsi par mesure de sécurité à la frontière aux troupes grecques.

## LA MORT DE BOELKE

Londres, 31 octobre. — C'est par un aviateur anglais que l'aviateur allemand Boelke aurait été abattu à l'est de Cambrai.

Berne, 31 octobre. — Tous les journaux déplorent la mort de l'aviateur Boelke, dont ils font ressortir les différents succès. Il est remarquable que les journaux allemands ne veulent pas admettre que Boelke a succombé par la faute de ses adversaires. Tous sont d'accord pour présenter sa mort comme la suite d'un simple accident d'atterrissage.

Cependant, l'ordre lancé par le général von Below, commandant l'armée dans laquelle Boelke servait, laisse supposer que Boelke avait été sérieusement touché par ses adversaires dans une attaque excessivement violente.

Le hardi aviateur Boelke est tombé le 28 octobre, par suite des dégâts causés à son appareil, dit le général von Below.

Le chef de l'état-major pour le service de l'aviation a envoyé au père de Boelke un télégramme de condoléances dans lequel il dit que les troupes de l'aviation allemande ont perdu leur maître en audace et en savoir.

Le général Hindenburg et le général Lindendorff ont également envoyé au père de Boelke un télégramme où ils déclarent que l'armée allemande a perdu son meilleur aviateur.

## Les Neutres se fâcheront-ils ?

Défi aux Scandinaves Défi aux États-Unis

Un sous-marin boche dans un port norvégien

95 Américains noyés sur le vapeur « Marina »

Washington, 31 octobre. — Le service de propagande à l'ambassade d'Allemagne dit qu'un sous-marin allemand est entré à Honningsvåg, petit port norvégien. Il avait à bord l'équipage du « Polo », petit vapeur anglais torpillé à 30 milles du cap Nord.

### L'Allemagne a placé la Norvège dans une Impasse

Christiania, 31 octobre. — L'Allemagne a placé la Norvège dans une situation fort délicate. Elle l'a mise en face d'un dilemme. L'Allemagne, en réponse au décret norvégien du 13 octobre, fit observer que l'interdiction des eaux norvégiennes aux sous-marins était dirigée seulement contre elle, et par conséquent incompatible avec le véritable esprit de neutralité le ministre d'Allemagne à Christiania protesta en ce sens contre l'action du gouvernement norvégien.

La Norvège peut-elle maintenant revenir sur les mesures qu'elle a décidées sans porter atteinte à sa propre neutralité ? Il est évident que si l'Allemagne proteste contre l'interdiction la protestation n'a d'autre but que de pouvoir utiliser les eaux norvégiennes pour des opérations de guerre, et cela est interdit par les Conventions de La Haye, que l'Allemagne a signées et ratifiées, en faisant quelques réserves qui n'interviennent pas dans la circonstance.

L'article premier de la Convention XIII, dit : « Les belligérants sont tenus de respecter les droits souverains des puissances neutres et de s'abstenir, dans le territoire ou les eaux neutres de tous actes qui constituent un manquement à leur neutralité. » Il est incontestable que faire des ports et des eaux neutres des bases d'opérations navales pour les sous-marins entre dans la catégorie de ces actes visés par l'article premier de la Convention. La situation est donc celle-ci : Ou la Norvège maintiendra son décret et l'Allemagne continuera contre elle ses opérations sous-marines, qui sont de véritables actes de guerre, ou elle abrogera son décret et les sous-marins allemands, continuant à utiliser ses eaux compromettent sa neutralité.

### L'Attitude de l'Allemagne

Christiania, 31 octobre. — Le « Tidens Tegn » de Christiania affirme que l'attitude de l'Allemagne contre la Norvège n'est pas occasionnée par la décision norvégienne concernant les sous-marins, mais qu'elle est due en grande partie à la stricte prohibition des exportations de denrées alimentaires, et notamment du poisson, de la Norvège en Allemagne.

### L'Espionnage en Suède

Copenhague, 30 octobre. — Le « Dagens Nyheter » de Stockholm écrit que les capitaines de la flotte marchande suédoise savent bien que les navires marchands allemands font de l'espionnage pour les sous-marins allemands. Dans les sphères maritimes, on éprouve une grande indignation.

### Les Torpillages de Navires norvégiens continuent

Christiania, 31 octobre. — Le consul général à Lisbonne télégraphie que l'équipage du vapeur norvégien « Thofsdal » a débarqué au Faro. Le navire a été coulé par un sous-marin allemand.

On confirme que le voilier norvégien « Regina » a été incendié par un sous-marin allemand dans la mer du Nord; deux hommes de l'équipage ont péri.

### Encore un Vapeur norvégien torpillé

Paris 31 octobre. — Le vapeur norvégien « Tors » a été torpillé par un grand sous-marin allemand. Le commandant du vapeur a déclaré avoir vu couler, peu après, un bateau anglais et un autre italien.

### La Réponse de la Norvège à l'Allemagne est imminente

Christiania, 31 octobre. — La réponse du gouvernement norvégien sera remise très prochainement.

Copenhague, 31 octobre. — Le ministre de Norvège à Berlin est arrivé à Christiania.

### Vapeur danois coulé

Londres, 31 octobre. — Un télégramme de Copenhague aux journaux annonce que le vapeur norvégien « Elka-II » est arrivé hier dans un port du Jutland, ayant à bord l'équipage du vapeur danois « Sif », coulé par un sous-marin allemand dans la mer du Nord.

## En Afrique

### Le Nettoyage des Colonies allemandes

#### NOUVEAUX SUCCÈS PORTUGAIS

Lisbonne, 31 octobre. — Les forces portugaises opérant dans l'Est africain ont occupé des positions défensives près de NOWALA; elles ont bombardé un fort occupé par les Allemands et très puissamment défendu.

L'ennemi a riposté avec son artillerie. Un combat acharné s'est ensuivi déroulé, à l'issue duquel les Allemands ont fait sauter le fort, puis se sont retirés, poursuivis par les troupes portugaises qui se sont emparées d'une grande quantité de butin, notamment de dynamite, de grenades et d'un canon de campagne. (Radio).

New-York, 31 octobre. — L'équipage du vapeur « Marina », qui vient d'être torpillé dans l'Atlantique par un sous-marin allemand, se composait en proportion égale de marins américains et de marins anglais. Alors que les premières nouvelles affirmaient que seuls deux citoyens des États-Unis avaient péri, les rapports officiels établissent que quatre-vingt-quinze sujets américains ont été noyés.

Les partisans de M. Wilson sont vivement préoccupés. Ils craignent que le nouveau crime de l'Allemagne n'exerce une fâcheuse influence sur le résultat des élections présidentielles. (Radio).

### Il manque encore 18 Passagers du « Marina »

Londres, 31 octobre. — Les propriétaires du vapeur anglais « Marina » annoncent que quatre-vingt-six passagers ont été débarqués; dix-huit manquent encore.

## L'Allemagne a violé la Promesse faite aux États-Unis

Londres, 31 octobre. — Après le torpillage du « Marina », qui fit périr des citoyens américains, il est bon de rappeler que l'Allemagne a accepté les conditions imposées dans la guerre sous-marine par les États-Unis : de ne pas attaquer de navires sans avis préalable; de ne pas causer la mort de citoyens américains. Dans la circonstance, il y a violation des promesses faites par l'Allemagne au double point de vue de l'attaque et de la nationalité des victimes.

## Aux États-Unis

### L'Élection présidentielle

New-York, 31 octobre. — Dans la supputation de voix en faveur de l'un et de l'autre candidat à la présidence, il faut tenir compte de la circonscription de Chicago, où existent 471,000 femmes électrices, c'est-à-dire plus de la moitié du corps électoral. Les démocrates espèrent — et c'est la crainte des républicains — que ces voix vont en grande majorité à M. Wilson, les femmes inclinant à approuver celui-ci d'avoir évié la guerre aux États-Unis, même au prix d'humiliations nationales. De même dans l'Illinois, le Kansas et le Montana, où les femmes voteront pour la première fois, on constate que l'esprit des mères spatiales leur est totalement étranger. « Nous n'avons pas élevé nos enfants pour en faire des soldats », disent-elles. Les journaux démocrates font dans ce sens une vigoureuse campagne.

### L'Impôt sur le Revenu

#### SON APPLICATION EN 1916

Paris, 31 octobre. — L'impôt général sur le revenu, établi par la loi du 15 juillet 1914 et dont l'application avait été différée en 1915 à raison de la déclaration de guerre, doit, on le sait, être perçue en 1916.

Les délais de déclaration facultative et ceux de taxation d'office étant expirés, l'administration a pu dès le commencement du second semestre de 1916 procéder à la confection des rôles.

Cette opération est aujourd'hui terminée, et la publication des rôles va être faite dans le courant de novembre dans toute la France.

Dans le département de la Seine, en particulier, elle aura lieu le 15 novembre prochain.

L'impôt est dû pour l'année 1916 tout entière. En sus, ordinaire, le paiement du rôle, comme pour toutes les contributions directes, s'effectuera par douzièmes, mais cette fois, vu la proximité de la fin de l'année, l'impôt devra être payé intégralement.

### M. Briand à la Commission des Affaires étrangères

Paris, 31 octobre. — La commission sénatoriale des affaires étrangères s'est réunie sous la présidence de M. Clémenceau. Elle a entendu M. Aristide Briand, président du conseil, sur la situation politique extérieure, notamment dans les Balkans.

### Le Bâtonnier Théodor au Comité parlementaire du Commerce

Paris, 31 octobre. — Le bâtonnier Théodor, en sa qualité de député de Bruxelles, est membre du Comité parlementaire belge du commerce. C'est pourquoi le bureau du Comité parlementaire français du commerce a profité de son passage à Paris pour lui marquer toute sa sympathie. Une réception a eu lieu ce matin, suivie d'un déjeuner à l'hôtel Crillon. Y assistaient les membres du bureau : MM. Chaumet, Doumer, Milliet, Pichon, Steeg, anciens ministres; les sénateurs Mascaraud, Hayez; les députés Landry, Sibille, Dumour, etc.; MM. Henri Robert, Schneider, Bossert, d'Anglade, etc.

En une éloquent improvisation, M. Chaumet a dit à M. Théodor dans quelle haute estime les parlementaires français tiennent la noblesse de son caractère.

M. Théodor, en termes émus, a répondu à l'hommage de ses collègues français, affirmant sa solidarité et remerciant le Comité français, au nom du Comité belge et des parlementaires retenus au pays, de l'accueil ému fait au Bureau permanent de Bruxelles.

# BORDEAUX

## Il y a un an

1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1915

Une violente bataille engagée en Champagne où les Allemands s'efforcent de reprendre les positions qu'ils ont récemment perdues au Mesnil et à Tahure. Leurs assauts sont partout repoussés.

## Conseil Municipal de Bordeaux

Séance du mardi 31 octobre

La séance est ouverte à cinq heures quarante, sous la présidence de M. Ch. Gruet, maire.

## Une Ligne directe

### Bordeaux-Lyon-Odessa

Un fort courant d'opinion, dit le maire, s'est depuis quelque temps manifesté en faveur de la création d'une nouvelle ligne ferrée transeuropéenne dont Bordeaux et Odessa seraient les points terminus et qui ne traverserait, dans son parcours, que des territoires appartenant à des pays alliés : ce serait la voie Bordeaux-Lyon-Turin-Milan-Trieste-Belgrade-Bucarest-Odessa, qui supplémenterait la seule ligne qui, passant par Berlin, assure actuellement les transports par chemins de fer entre la France et la Russie.

La réalisation de ce projet procurerait sans conteste à notre ville d'appréciables avantages économiques et donnerait à notre port une importance considérable. La création de cette ligne a déjà fait, dans les sphères gouvernementales, l'objet d'une étude préliminaire, et des pourparlers ont été engagés avec quelques représentants des pays alliés.

L'intérêt que présente pour notre cité un tel projet ne nous échappera pas, ajoute M. Ch. Gruet, qui propose, pour en activer la réalisation, d'émouvoir le vœu que « les études en vue de la création d'une ligne ferrée reliant Bordeaux à Odessa en suivant l'itinéraire ci-dessus, soit activement poursuivie et que les relations économiques entre les nations alliées soient ainsi notablement facilitées. »

En outre, le maire propose la création d'une commission intramunicipale entre les représentants des grandes villes traversées par ce réseau, pour l'examen approfondi de ce grand projet. Cette commission pourrait se réunir à Lyon.

Ces motions sont adoptées à l'unanimité.

## LES FRAIS DE CASERNEMENT

Depuis l'ouverture des hostilités, la ville de Bordeaux, dont la plupart des écoles, les lycées et divers bâtiments ont été ou sont encore occupés par l'administration de la guerre, sans qu'aucun indemnité lui soit allouée, voit en outre les frais de casernement, — basés sur le nombre des hommes ou des chevaux de la garnison, — qu'aux termes de la loi du 15 mai 1813, elle doit verser à l'Etat, s'accroître dans des proportions considérables. Pour cette année, ils ne s'élevaient pas à moins de 180.000 francs.

Or, l'ordonnance du 5 août 1813 qui règle l'exécution de la loi précitée dispose que « les Conseils municipaux sont fondés à demander au ministre de l'intérieur des dégrèvements basés soit sur les exceptions qui résulteraient d'événements de force majeure, soit sur l'excédent du montant annuel du prélèvement sur les charges que les communes sont en état de supporter sans lésion, d'après leurs revenus et leurs ressources. »

L'administration municipale, estimant que la ville de Bordeaux est dans ce cas, propose de demander au ministre de dégrèver et de fixer à 30.000 francs, à forfait, l'indemnité annuelle que Bordeaux aura à payer pour le casernement pendant la durée de la guerre.

## ACHAT DE CHARBONS

Préoccupé des difficultés d'approvisionnement en charbons et de la hausse constante du prix d'achat de ce combustible, l'administration municipale a demandé au bureau des charbons, dont le siège est à Paris, au ministère des travaux publics, et obtenu de lui un bon de répartition. Ce bon comporte l'autorisation de faire importer à Bordeaux, pour les services municipaux, 2.000 tonnes criblé « Best-El », charbons écossais.

L'importation proprement dite, déclare le rapport, reviendrait à 192.500 francs, soit à 96 fr. 25 la tonne, suivant détail ci-après : acquisition du charbon Glasgow F. O. B., la tonne, 35 schellings, soit 40 fr. 60; fret de Glasgow à Bordeaux (y compris une provision de 1 franc pour déchargement), 45 schellings, soit 52 fr. 15; droit de navigation sur la Clyde, 0 fr. 40; assurances, 1 franc; extra déchargement (pour parer à l'insuffisance du prix de 1 franc compris dans le fret), 0 fr. 60; douane, 1 fr. 50. Total, 96 fr. 25.

A ce prix, il y aurait lieu d'ajouter divers frais : pesage octroi, charroi, surestaries, etc., s'élevant en moyenne à 15 francs par tonne.

L'opération proposée par l'administration est approuvée par le Conseil.

## LES RETRAITES

### DES SAPEURS-POMPIERS

Le Conseil approuve la modification suivante à l'article 24 de la caisse commune des retraites des sapeurs-pompiers :

« Les droits à la pension des sapeurs-pompiers atteints en service commandé d'une incapacité permanente, absolue ou partielle, sont réglés conformément aux articles 2, 3, 4 de la loi du 31 juillet 1907 et 5 à 12 du décret du 1<sup>er</sup> février 1910. »

Au cas où, en vertu de la législation précitée, la pension attribuée par l'Etat serait inférieure à celle qui leur aurait été allouée par application des dispositions du présent article, la différence leur sera comptée sur les fonds de la caisse commune des retraites. »

Après examen de nombreuses autres affaires, la séance est levée à six heures trente.

## Des Croix aux Braves

Devant une foule nombreuse et recueillie, s'est déroulée, mardi à dix heures, sur les allées de Tourny, une dix d'armes, au cours de laquelle M. le général Augé a éprouvé sur la poitrine de nos braves poilus des croix de guerre et de la Légion d'honneur et des médailles militaires. Un piquet du 88<sup>e</sup> d'artillerie rendait les honneurs.

## La Foire de Bordeaux en 1917 est fixée du 1<sup>er</sup> au 15 septembre

Dans sa dernière séance, le comité de la Foire de Bordeaux avait chargé une commission prise parmi ses membres d'examiner diverses questions se rapportant à l'organisation de la Foire de 1917 et notamment de rechercher la date la plus favorable à laquelle il conviendrait qu'elle soit tenue. Le comité s'est de nouveau réuni mardi 31 octobre, à deux heures et demie, à l'hôtel de ville, afin de prendre connaissance des propositions de cette commission.

La séance était présidée par M. Ch. Gruet, maire, président d'honneur du comité, qui avait à ses côtés MM. Moulinié, membre de la Chambre de commerce, président; Gomez-Vaz, vice-président; Ed. Faure, secrétaire général; Paul Bonifas, trésorier; Lamarthonie et J. Garres, secrétaires adjoints; E. Bertin et le docteur Compans, membres du Conseil général; Jean Calvet, Fourtassy, Maydiou, membres de la Chambre de commerce. La commission avait confié à Me Bertin la mission de résumer ses travaux et de présenter les conclusions qu'elle avait adoptées. Le très distingué conseiller général s'en est acquitté avec un tact, une impartialité, une élégance de forme et une élévation de pensée qui ont soulevé d'unanimes applaudissements.

L'honorable rapporteur, après avoir signalé qu'une importante minorité s'était prononcée pour la fixation au printemps de la date de la Foire, a dit que, du reste, avait été jadis adoptée en principe pour la Foire de 1916 et que des difficultés matérielles résultant notamment du temps très limité dont on disposait, avaient empêché de maintenir, — a exposé que la majorité s'était prononcée pour la tenue, en 1917, de la Foire au mois de septembre.

« La Foire de 1916, a dit cette majorité, a été un succès, et par le nombre des exposants présents, par l'affluence des étrangers, par la réalisation d'un très respectable chiffre d'affaires qui, sans la Foire, ne se fussent pas traitées à Bordeaux. Pourquoi, dès lors, dénigrer l'arbre à peine planté et qui a porté de si beaux rameaux ? »

En exposant cet avis, — devant lequel il s'est incliné car il faisait partie de la majorité, ce qui ajoute au mérite de son travail si plein de sincérité, — Me Bertin a tenu à rendre hommage à la foi ardente, au labour tenace et éclairé du maire de Bordeaux, de M. le président Moulinié et de leurs collaborateurs actifs.

A la suite d'une réunion des plus intéressantes, le comité s'est rangé au sentiment de la majorité de sa commission et a décidé que la Foire de Bordeaux aura lieu, en 1917, du 1<sup>er</sup> au 15 septembre.

Le bureau du comité, auquel a été adjoint la commission dont les travaux venaient d'être si bien rapportés par Me Bertin, va se mettre dès maintenant à l'œuvre pour préparer et affirmer d'une façon encore plus éclatante le succès de cette grande et belle manifestation.

Une délégation du comité se rendra incessamment à Paris, afin de faire part au gouvernement de la décision prise aujourd'hui, et de lui demander de vouloir bien autoriser à la Foire de Bordeaux son haut et fécond appui.

## L'Effort de la France

### et de ses Alliés

#### CONFERENCE DE M. CLOAREC

Lundi soir a eu lieu à l'Athénée une conférence de M. Cloarec, vice-président et ancien directeur de la Ligue maritime française, sur : « La Maîtrise de la Mer. »

Cette conférence, organisée par la Société de géographie commerciale, avait pour objet de parler de l'effort de la France et de ses alliés, était présidée par M. Rôdel, qui était assisté de MM. Armagnac, docteur Lasserre, Desombes Audebert.

M. Cloarec, présenté par M. Rôdel en quelques mots très applaudis, s'est efforcé de montrer à l'auditoire, nombreux et sympathique, les avantages assurés aux alliés par la maîtrise de la mer.

Cette domination maritime est pour eux un gage certain de la victoire. Grâce à elle, les soldats des colonies françaises et des dominions britanniques ont pu venir se joindre en France et en Flandre aux combattants et aux soldats français; les dreadnoughts autrichiens n'ont pu aller renforcer les navires turcs dans la mer Noire contre les Russes; Cattaro a été bombardé du mont Lovcen; les Dardanelles attaquées; enfin — et surtout — les alliés ont pu débarquer à Salonique, sauver l'armée serbe vaincue, lui redonner l'élan et la vigueur qu'elle manifeste en ce moment en chassant les Bulgares du sol de la patrie. Grâce à elle, de nombreux réserves allemandes n'ont pu rentrer en Allemagne, la flotte de commerce allemande est détruite ou immobilisée, et la situation économique de l'Allemagne, réduite à la portion congrue, est des plus difficiles. Que l'on n'objecte pas l'activité des sous-marins allemands; ils ont à peine diminué le commerce anglais de 11.000 tonnes, soit la capacité d'un navire et 2 % du commerce des alliés. Et, pour arriver à ce résultat, 80 sous-marins allemands ont été coulés.

Telle fut la conférence de M. Cloarec. Ce que nous ne pouvons malheureusement rendre ici, c'est la chaleur persuasive de l'orateur, la sûreté de sa parole, la force de ses affirmations. M. Rôdel tint à le féliciter de son magnifique exposé et, par une touchante pensée, il rappela au public la belle défense des fusiliers marins à Dixmude, défense qui a arraché de si nobles paroles au Roi Albert.

D'intéressantes projections ont illustré de la manière la plus agréable la conférence de M. Cloarec, que nous félicitons et que nous remercions bien volontiers pour son bel effort de propagande.

## Mort au Champ d'Honneur

Un de nos jeunes concitoyens, André Peyrissou, mort récemment en service, sur le front, a été l'objet de la citation suivante : « Le lieutenant-colonel commandant l'aéronautique aux armées cite à l'ordre du ... groupe de bombardement : »

« André-Jean Peyrissou, matelot-mécanicien à l'escadrille B. M. 118. Mécanicien d'avion d'un dévouement absolu. A participé à de nombreux vols et a trouvé la mort dans un atterrissage, au cours d'un voyage de concentration. »

Au G. Q. G., le 2 octobre 1916. En transmettant cette citation à la mère du brave soldat décédé, qui habite Bordeaux, rue d'Ornano, 201, le capitaine commandant le groupe ajoutait : « Je tiens à vous dire la part profonde que je prends à votre douleur. Peyrissou n'avait ici que des camarades et des amis, et sa perte a été vivement ressentie par

tous. Puisse l'assurance qu'il a toujours fait son devoir enlever et donner l'exemple à ses camarades, être une consolation à votre légitime douleur. »

— Nous avons également le regret d'apprendre le décès, au champ d'honneur, de M. Marcel Brocheriou, sous-lieutenant au 23<sup>e</sup> colonial, clerc à l'étude de M. Fulelli, notaire en notre ville, et fils de M. Brocheriou, ancien notaire à La Couronne (Charente), tué sur le front.

## La Vie chère

La Chambre syndicale du personnel de la Compagnie générale d'éclairage de Bordeaux nous adresse la communication suivante :

Le personnel (syndiqué et non syndiqué) de la Compagnie générale d'éclairage de Bordeaux, Félix et la Bourde, du Travail après avoir entendu l'exposé fait par les camarades Fauchier, Pujol, etc., etc., sur les achats en commun qui vont être organisés à la Bourse du Travail, par les soins de l'Union des Syndicats, pour l'approvisionnement des boucheries municipales, créées par diverses municipalités, constate que ces boucheries ont eu pour résultat de faire baisser le prix de la viande, d'en faire baisser le prix à un taux normal, de permettre ces villes et surtout aux consommateurs de réaliser une économie importante, sans porter préjudice aux bénéficiaires honnêtes qui doivent être assurés aux bouchers détaillants.

Dénonçant l'appât du gain et le désir de faire des affaires qui ont gagné la plupart des producteurs, intermédiaires et commerçants ; constatant que la création de boucheries municipales s'impose d'une façon impérieuse afin de remédier à cet état de choses qui menace de devenir un scandale en ce qui concerne cet aliment si demandé, et, outre, qu'une fixation du produit sur la base avec « séquestration » soit établie par le gouvernement, sur tous les aliments indispensables à la vie.

En réclamant la création de boucheries municipales à Bordeaux, le personnel de l'éclairage ne veut en rien nuire aux bouchers de gros, ni les bouchers détaillants de notre ville, qui ont droit à vivre par leur travail et par leur commerce, comme tous les autres citoyens, mais il veut faire œuvre d'utilité publique en luttant, par ce moyen, contre la cherté de la vie et surtout contre l'élévation constante du prix de la viande.

Déclaré que cet ordre du jour sera envoyé aux pouvoirs publics et à la presse.

## Une lamentable Histoire

### Du Danger des Lettres anonymes

Dans le quartier de la Croix-Blanche habite une jeune femme, brave ménagère à la réputation irréprochable, jouissant de l'estime de tous ceux qui la connaissent.

Cette jeune femme, Mme X..., est mariée depuis peu d'années et mère d'un charmant enfant, M. X..., parti pour le front des premiers jours de la mobilisation, a été fait prisonnier au cours des premiers mois de guerre. Sa seule consolation, dans le camp lointain où il souffre, était de recevoir des nouvelles des siens. De son côté, Mme X... s'était courageusement mise à la besogne afin que son cher petit ne manquât de rien. Et ces trois êtres qui s'aimaient, séparés par les circonstances cruelles, attendaient avec résignation le moment où ils pourraient être réunis.

Mais ils avaient compté sans les méchants. Il existait des gens qui se plaisent à malheur des autres et qui s'ingénient à commettre des vilenies, sans qu'on puisse comprendre en vue de quel profit.

Un jour, M. X... eut dans sa prison une lettre anonyme, dans laquelle on lui disait en substance :

« Pendant que vous vous morfondiez en Allemagne, votre femme la même joyeuse à Bordeaux. Elle a trouvé un ami qui la console de son veuvage momentané. Mon pauvre ami, vous êtes abominablement trompé. »

Déprimé par deux ans de captivité et d'isolement, M. X... ne sut pas accepter avec sang-froid l'abominable missive, que ses bourreaux allemands s'étaient bien gardés d'intercepter. Il écrivit immédiatement à sa femme pour lui faire d'amers reproches et il termina en la menaçant de lui enlever son enfant.

Quand Mme X... eut parcouru cette lettre, elle entra dans une effrayante crise de désespoir. Ses amis tentèrent vainement de la consoler. Elle répétait avec des sanglots : « Mon bonheur est perdu... Je ne reverrai pas mon mari... On va me voler mon bébé ! »

On pensait que le temps apaiserait ce chagrin immérité. Il n'en fut rien. Dimanche soir, on trouva Mme X... dans la rue, courant de-ci de-là comme une égarée. La pauvre femme, en chemise sous son manteau, chantait la « Marseillaise ».

On la ramena chez elle, mais elle ne cessa plus de divaguer. Sa raison n'avait pas réagi à coup qu'elle frappait : Mme X... était devenue folle.

La malheureuse a été hospitalisée; des amis et l'administration municipale vont s'occuper de son enfant.

Que doit penser aujourd'hui l'immonde auteur de cette lettre anonyme ? Sa basse manœuvre a réussi au delà de toutes ses espérances : Mme X... est enfermée, son enfant passé en des mains étrangères, et il faudra avertir M. X... de la folie de sa femme.

Nous espérons qu'on découvrirra un jour le vil calomniateur et que son crime ne restera pas impuni.

## Un Vol de 12,000 francs

Mardi soir, entre sept et huit heures, un vol des plus importants a été commis, 153, cours Balguerie, chez Mme Mohammed, dont la tante tient un débit au même numéro. Un ou des malfaiteurs inconnus ont fracturé une malle dans la chambre à coucher de Mme Mohammed et, ont volé la somme de 12,000 francs, 10.000 fr. en billets de banque français de 500, de 100, de 50 et de 20 fr. et 20 livres anglaises en or, 10 livres anglaises en papier, une montre en or de dame avec chaîne, et une chaîne de montre pour homme. Comme il y avait plusieurs malles dans la chambre, et que seule celle où se trouvait cette somme, produit des dépôts de plusieurs Arabes, a été fracturée, on peut supposer que le voleur connaissait bien la maison; mais c'est là que s'arrêtent les suppositions permises.

## Accident

Occupé sur les quais, en face de la rue du Port, à la manœuvre de wagons de marchandises pour le compte de la Société d'arrivages, 2, place Richelieu, Augustin Lacasa, vingt-quatre ans, domicilié 45, rue Laville, a eu mardi matin, vers dix heures, la tête coincée entre les deux tampons d'un wagon.

Augustin Lacasa a été transporté à l'hôpital Saint-André dans un état très grave.

## L'Accident du « Gard »

En parlant de l'accident du « Gard », endommagé au quai de Queyries, nous avons dit que le navire avait été remorqué jusqu'aux chantiers Dylé et Bacalan. C'est grâce à un sang-froid et à l'énergie du capitaine du « Gard » que ce travail a pu être heureusement accompli.

## UN DRAME CHEZ UN NOTAIRE

### Une Dactylographe blesse grièvement à coups de revolver son Patron et se suicide

Un drame, aussi poignant que rapide, s'est déroulé mardi soir, vers sept heures, 26, cours de l'Intendance, dans l'immeuble où est située l'étude de Me Larnaude, notaire.

#### DES COUPS DE FEU

L'étude venait de fermer. La concierge, chargée du nettoyage des bureaux, se préparait à accomplir sa besogne journalière. Une jeune dactylographe de l'étude, Renée Alaux, quittait à son tour le bureau, serrant la main à une de ses camarades, qui n'était pas encore prête à sortir, et à la concierge. Rien dans son attitude à ce moment ne laissait prévoir la scène tragique dont elle allait être l'héroïne quelques instants plus tard.

Bientôt, Me Larnaude quittait son cabinet. Quelques secondes après son départ, des coups de feu retentirent dans le corridor. Affolées, l'employée et la concierge descendirent en toute hâte. La lumière électrique était éteinte. Vite, la concierge tourna le commutateur.

#### HORRIBLE SPECTACLE

Un spectacle tragique s'offrit à leurs regards éplorés. Deux corps gisaient dans le large corridor : celui de Me Larnaude et de Renée Alaux.

Le notaire gémissait faiblement. La jeune dactylographe ne donnait plus signe de vie.

Des passants accourus au bruit des détonations prévinrent un brigadier de police. Un jeune médecin-major arriva à son tour et prodigua les premiers soins à Me Larnaude. Renée Alaux avait cessé de vivre.

M. Charles Gruet, maire de Bordeaux, se rendit peu après cours de l'Intendance, bientôt rejoint par un magistrat.

M. Brail, commissaire de police du troisième arrondissement, arriva un peu plus tard et procéda aux premières constatations.

Le cadavre de Renée Alaux reposait à côté de Me Larnaude. Une balle avait pénétré par la tempe droite et traversé le crâne.

Me Larnaude ne portait qu'une blessure apparente au visage, la balle ayant pénétré par la mâchoire, à gauche.

Une auto-ambulance, mandée téléphoniquement, transporta le notaire à la clinique de la rue du Tondu, dirigée par Mlle Mina Centlivres.

Le cadavre de la meurtrière fut transporté à la Morgue.

#### A LA CLINIQUE

Me Larnaude fut immédiatement placé dans une chambre du rez-de-chaussée de la clinique du Tondu. Mme Larnaude, dont on comprend la douloureuse angoisse, accourut, dès qu'on lui apprit l'affreux drame dont son mari venait d'être victime, au chevet du malheureux notaire.

Le docteur Colquand se rendit immédiatement à la clinique et s'empressa de prodiguer ses soins au blessé.

Le praticien constata qu'en outre de la blessure à la tête, Me Larnaude avait reçu quatre autres balles, trois au bras droit et une à la poitrine, qui semble avoir atteint des organes essentiels.

Le blessé, qui avait pu parler à M. Gruet cours de l'Intendance, et avait perdu les sens, reprit connaissance rue du Tondu. Il avait alors recouvré sa lucidité d'esprit et il put s'entretenir avec Mme Larnaude et le docteur, mais il ne fit aucun allusion au drame.

Mais vers dix heures, il commença à s'affaiblir. On dut lui faire des piqûres et lui faire respirer de l'oxygène. Vers onze heures, son état semblait s'aggraver, et M. Brail, qui venait poursuivre son enquête, ne put, sur l'avis du docteur Colquand, procéder à l'interrogatoire du blessé.

A l'heure où nous écrivons, le médecin ne peut encore se prononcer sur l'état de Me Larnaude, qui à deux heures, mercredi matin, reposait et semblait aller un peu mieux.

#### LA MEURTRIERE

La meurtrière, comme nous l'avons indiqué, se nommait Renée Alaux, elle était âgée de vingt-six ans et était la fille de M. Alaux, le professeur d'espagnol du lycée de Bordeaux et de l'École philomathique, décédé il y a quelque années.

Orpheline — sa mère étant morte alors qu'elle n'avait que deux ans — avec un frère qui n'est pas à Bordeaux, Renée Alaux habita d'abord rue des Remparts. Il y a à peu près un an et demi, Renée Alaux vint habiter chez un des anciens élèves de son

père, M. David — actuellement mobilisé — et qui est domicilié avec sa jeune femme et leurs deux fillettes 67, rue Millière.

Renée Alaux possédait quelques fonds, déposés justement chez Me Larnaude. C'est pour augmenter un peu ses revenus qu'elle entra comme dactylographe chez le notaire, il y a deux ans environ.

Renée Alaux était d'une très vive intelligence. Mais, de l'avis de ses camarades de l'étude et de l'ami chez qui elle habitait, elle était d'un caractère mélancolique. Du reste, elle avait été récemment assez sérieusement malade : une anémie cérébrale l'avait fort éprouvée. Elle était d'une maigreur quasi-squelettique et, à la suite de sa maladie, on avait dû lui couper les cheveux. Cette obligation coiffure à la Tius, et ses yeux fiévreux, ses pommettes saillantes, donnaient à son visage un aspect étrange.

Elle n'était pas coquette, et sa conduite était, de l'avis de tous ceux qui l'approchaient, à l'abri de tout soupçon.

#### L'ENQUETE

A quel mobile Renée Alaux s'est-elle obéie pour accomplir son geste de mort ? L'enquête parviendra-t-elle à le découvrir ?

L'hypothèse la plus vraisemblable actuellement serait que Renée Alaux a agi sous l'empire d'une crise de folie.

Rien, en effet, dans sa conduite, dans ses propos, ne laissait prévoir le drame. La dactylographe semblait bien faire de la neurasthénie, mais si on pouvait redouter le suicide, pourquoi aurait-elle voulu tuer ?

#### LA PREMEDITATION

Car la préméditation ne fait pas de doute. Renée Alaux a attendu le notaire au bas des escaliers, probablement entre la porte d'entrée, donnait sur le cours de l'Intendance, et la grille de fer qui s'élevait au milieu du couloir. Elle a éteint la lumière. Et, fait plus probant encore, elle a — sans doute pour raffermir son courage — avalé de la caféine avant d'accomplir son acte, comme le prouvent les morceaux d'une petite ampoule de verre brisée et trouvée à côté de son cadavre.

De plus il paraît que la meurtrière se serait absentée de l'étude dans l'après-midi de mardi, sans motif; son absence dura de trois heures à cinq heures trente. En a-t-elle profité pour aller acheter le formidable Browning, d'un calibre de 8 millimètres, avec lequel elle a tiré sur son patron et qui lui a servi à se faire justice ? L'enquête l'établira peut-être.

Si elle n'a pas agi spontanément, sur un coup de folie subite, elle avait bien dissimulé. Rien, — sauf la sortie inexplicable — dans la journée et dans la soirée n'avait été remarqué d'anormal dans ses gestes, ses propos. La veille même elle avait passé la soirée dans le salon de Mme David, rue Millière et, chose qui lui arrivait plutôt rarement, elle avait ri et chanté, jouant comme une enfant avec la fillette de son amie.

Rien non plus dans les papiers et objets trouvés dans son cadavre qui permette une hypothèse plausible.

On ramassa, en effet, près de la malheureuse, des lettres, des cartes, un bon de la Défense nationale de la dernière émission, une somme de 85 francs composée de billets de 20, 5, 2 et 1 francs, et de cinq pièces de 0 fr. 50, une petite glace de poche et, enveloppée dans du papier noir, la photographie de son père.

Le Browning contenait encore trois balles. On ramassa quatre douilles dans le corridor. D'après les blessures de Me Larnaude, quatre balles au moins l'auraient atteintes, une cinquième, retrouvée à terre, aurait manqué son but, et la sixième traversé le crâne de la meurtrière.

Mais — chose étrange — on n'a pas trouvé de sac à main près du cadavre de Renée Alaux. Pourtant la jeune fille avait l'habitude d'en porter. De plus, comment expliquer qu'elle aurait guetté le notaire au bas de l'escalier le Browning d'une main et tenant dans l'autre l'argent, tous les papiers et l'ampoule de verre trouvés près d'elle ? C'est ce qui n'a pas encore été éclairci. Les clés des appartements de Renée Alaux n'ont pas été retrouvées, et, pourtant, la porte de sa chambre avait été fermée par elle mardi matin.

Tous ces détails, qui pourraient paraître troublants, seront peut-être rapidement expliqués.

On doit attendre les résultats de l'enquête ouverte sur ce drame qui a péniblement affecté les nombreux amis de la jeune meurtrière et de sa malheureuse victime.

Une foule nombreuse a, on s'en doute, stationné longuement cours de l'Intendance, aux abords de la porte derrière laquelle s'était déroulée la scène tragique.

## Toujours le Couteau !

Une agression, dont le service de la police spéciale ne fut informé que lundi soir, a été commise dimanche dans la soirée, aux Docks n. 1, Auguste-Marie Carrion, trente-huit ans, soutier à bord du paquebot « La-Touraine », amarré poste de Recat, en Queyries, sortait dimanche soir, vers onze heures et demie, d'un débit situé aux Docks n. 1, se rendant à son bord, lorsqu'en cours de route il rencontra un groupe composé de deux femmes, d'un matelot et d'un mousse. On la connaissance, la conversation s'éleva. Le soutier apprit que le matelot et le mousse faisaient partie de l'équipage du « Thérèse-et-Marie », amarré aux Docks, qui a, du reste, quitté notre port depuis.

Bientôt, les deux femmes et le mousse s'en allèrent de leur côté, tandis que le matelot, qui était ivre, restait en compagnie de Carrion. Il lui demanda de l'accompagner à bord de son bateau. Le soutier ayant refusé, une discussion s'éleva entre les deux hommes. Tout à coup le matelot, dont on ne connaît pas encore le nom, sortant un couteau de sa poche, en porta un violent coup à Carrion, qui fut atteint à l'aîne gauche. Le matelot, sans doute dégrisé, s'enfuit à toutes jambes. Carrion, que ses forces abandonnaient, parvint cependant à regagner son bord.

Ce n'est que lundi matin que ses camarades furent mis au courant de la scène; ils en informèrent, comme nous l'avons dit, la police spéciale. M. Teuly enqué.

Après avoir été pansé à bord de « La-Touraine », Carrion a été transporté mardi après-midi à l'hôpital Saint-André.

El Hassen ben Hallard, qui avait attaqué ses compatriotes à coups de bâton, fut à son tour frappé de plusieurs coups de couteau par Hamid ben El Hissard, dit Mogador, et Bouchaid ben El Corché.

El Hassen ben Hallard, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital Saint-André. Hamid ben El Hissard, dit Mogador, également blessé, a été gardé à vue à l'infirmerie de la manufacture; il a du reste refusé de parler.

Enfin, Bouchaid ben El Corché, présumé auteur de cette agression, a été arrêté et conduit à la prison municipale par la gendarmerie de La Bastide, qui a procédé à une enquête.

## Chemins de Fer de l'Etat

Sont suspendus jusqu'à nouvel avis : L'acceptation des transports commerciaux P. V. à destination du Nord en devant transporter : 1. Par la Petite Ceinture via La Trinité, sauf bestiaux et denrées périssables (vins, bières, liqueurs exceptés) et les transports désignés par le service des poudres et munitions.

2. Par la Grande Ceinture, sauf bestiaux, denrées périssables, celles désignées par les services des poudres et des munitions et le matériel vide en retour affecté aux houillères commerciales et de traction. L'acheminement des wagons retenus en garage ne pourra se faire que dans les mesures fixées par la Grande Ceinture.

## PETITE CHRONIQUE

Perdu, le

# Théâtres et Concerts

## Théâtre des Bouffes

Reprise de LA MASCOTTE

Le public est venu, mardi soir, en toute confiance à la représentation de « La Mascotte », les interprètes ayant déjà donné leur mesure dans cette charmante opérette d'Edmond Audran. On savait que l'exécution serait bonne. Elle a, en effet, donné toute satisfaction.

Mme Alice Kervan est une Bettina bien dédurée, possédant son rôle à fond, en tirant le meilleur parti et comme jeu et comme chant. Mlle Lia Cédès présente rondement et plaisamment la princesse Flaminia. M. Caruso est, dans le personnage de Pippo, le délicat chanteur qu'il a coutume de faire appliquer à ses rôles. Il paraît sur la scène. Et, pour mémoire, constatons que MM. Chambon (Fritellini), Gamy (Laurent XVII), Darois (Rocco), sont fort bien dans leurs rôles, avec cependant quelque exagération vers la charge chez M. Darois. Les autres emplois, assez nombreux, sont convenablement tenus. M. Bardou s'affirme de plus en plus un chef d'orchestre de vrai mérite.

C. P.

## SPORTS

### HIPPISME

#### Le Meeting de Mont-de-Marsan

(De notre rédacteur spécial)

SIXIEME JOURNEE

Notre dernière journée de meeting a été favorisée par le beau temps et le soleil resplendissant, on se serait cru au mois de mai. Le terrain était excellent. Assistance un peu plus nombreuse qu'hier, attirée par le Prix d'élevage qui doit réunir nos grands cracks actuellement en entraînement.

En terminant, adressons nos sincères remerciements au service télégraphique de Mont-de-Marsan, dont le zèle et l'activité nous ont facilité notre tâche.

Voici les résultats détaillés :  
PRIX DE SABRES (à réclamer), pour chevaux de deux ans, 3,000 fr. : 1,200 mètres. Vincent inscrit, onze partants. — 1. Overtone (O'Neill), à M. W.-K. Vanderbilt; 2. Outremar (Howe), à M. Robert Lazard; 3. Bouton-d'Or-X (Mac Géo), à M. J.-D. Cohn; 4. Coco-III (Floch), à M. Louis Prat.  
Gagné de deux longueurs; le troisième à trois-quarts de longueur; le quatrième à une demi-longueur.  
Temps : 1'21".

PRIX DE SAINT-AVIT, 6,000 fr., pour chevaux de deux ans, 1,000 mètres. Trente inscrits, six partants. — 1. Carbonaro (O'Neill), au baron Bayens; 2. Sans-les-Bien (Jonnings), à M. Dupin; 3. Fusede (Rouppell), à M. Langham; 4. Crow-Prince (Mac Géo), à M. J.-D. Cohn.  
Gagné facilement de trois longueurs; même distance du second au troisième, le quatrième à quatre longueurs.  
Temps : 1'15" 1/5.

PRIX DE L'ELEVAGE, 20,000 fr., pour chevaux de trois ans et au-dessus; 2,400 mètres. Quarante inscrits, douze partants. — 1. Antivari (O'Neill), au duc de Tolède; 2. Sans-le-Sou (Mac Géo), au baron Edouard de Rothschild; 3. Teddy (Floch), à M. J.-D. Cohn; 4. Xylophage (Barat), à M. Henry Court.  
Gagné d'une demi-longueur; le troisième à quatre longueurs; le quatrième à deux longueurs.  
Temps : 2'13" 2/5.

PRIX DE SAINT-SEVER, 5,000 fr., pour chevaux de quatre ans n'ayant jamais gagné 10,000 fr.; 2,400 mètres. Trente-quatre inscrits, dix partants. — 1. Lautaret (Dooda), à M. Harper; 2. Hors-Pair (Howe), à M. Carlo Cousino; 3. Promise-II (Barat), à M. J. Lléux.

PRIX DE SANGINET, 5,000 fr., pour chevaux de trois ans n'ayant jamais gagné 10,000 fr.; 1,000 mètres. Quarante-deux inscrits, onze partants. — 1. The-Fox (Savaul), au comte du Crozet; 2. Pro-Pudor (Howe), à M. Mantachon; 3. Marcou (Pearl), à M. Vanderbilt; 4. Tragédie (Mitchell), à M. Maurice Labrousche.  
Gagné d'une demi-longueur; même distance du second au troisième, le quatrième à quatre longueurs.  
Temps : 2'22" 4/5.

PRIX DES PYRENEES, 5,000 fr., pour chevaux de deux ans n'ayant jamais gagné 1,000 mètres. Vingt-sept inscrits, neuf partants. — 1. Zorababel (Mac Géo), à M. Deschamps; 2. Caout (O'Neill), à M. Mantachon; 3. Toudaquin (Barat), à M. Lléux; 4. La-Fête (Grant), à M. Harper.  
Gagné d'une demi-longueur; le troisième à trois longueurs; le quatrième à trois longueurs.  
Temps : 1'43" 2/5.

PRIX DE CONSOLATION, 6,000 fr.; 2,000 mètres. Soixante-quatorze inscrits, seize partants. — 1. Our-Love (Milton) (Henry), à M. Thorne; 2. Le-Fétier (Grant), à M. Harper; 3. Amour-de (Chancelier), à M. Maurice Labrousche; 4. Frileux-III (Barat), à M. Kelekian.  
Gagné d'une longueur; le troisième à trois quarts de longueur; le quatrième à deux longueurs.  
Temps : 2'22".

## COMMUNICATIONS

### Exportation des Eaux-de-Vie et Liqueurs

Le Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de la Gironde informe ses adhérents qu'à la suite du décret du 26 octobre 1915, portant interdiction d'exporter ou réexporter les eaux-de-vie et liqueurs, le Journal officiel du 29 octobre 1915 contient un arrêté du ministre des finances indiquant que, par dérogation aux dispositions du décret du 26 octobre précité, les eaux-de-vie et liqueurs peuvent être exportées ou réexportées sans autorisation préalable lorsque l'envoi a pour destination l'Angleterre, les Dominions, pays de protectorats et colonies britanniques, la Belgique (non envahie), le Japon, la Russie ou réserve en Russie de la Russie de la souscription d'un acquit-à-caution à déclarer par la douane russe, les Etats de l'Amérique.

Pour tous autres renseignements, s'adresser au siège du Syndicat, 2, rue Guillaume-Brochon.

### Office central de la Charité bordelaise

L'Office central de la Charité bordelaise continue, malgré les circonstances actuelles, à rendre à ses adhérents et à la cause de la bienfaisance, tous les services en son pouvoir. Il croit devoir venir renseigner tous les intéressés, par la voie de la presse, sur la marche de l'œuvre.

Au cours de l'année 1915, il avait été demandé par les adhérents, cinq courriers particuliers, 4,017 renseignements, et il avait été fait 8,513 enquêtes pour le bureau de bienfaisance.

Au cours des dix premiers mois de l'année 1916, il a été demandé 5,870 renseignements, et il a été fait pour le bureau de bienfaisance 6,461 enquêtes.

L'Office continue à donner son plus entier concours aux nouvelles œuvres de solidarité sociale dont la création s'est imposée du fait de temps tragiques que nous traversons (œuvre d'assistance aux veuves de la grande guerre, orphelins des armées, œuvres des réfugiés, etc.). Il a même fait de ce chef augmenter le personnel de l'Office, ce qui a entraîné d'importantes dépenses supplémentaires et permanentes.

Par la branche si utile, si intéressante, mais encore malheureuse, des secours, s'adresser à l'Indicateur, il a été fait des démarches, rendu des services, procuré des secours, etc., dans des proportions qui atteignent le chiffre global de 1,851.

De tels résultats justifient pleinement l'utilité de l'Office central dont les efforts pour le bien auraient besoin d'être aidés non seulement par les fidèles souscriptions des adhérents, mais par des adhésions nouvelles.

Le siège de l'Office central est rue Porte-Basse, 15. Bureaux ouverts de neuf heures à onze heures du matin, et de quatorze heures à seize heures du soir. Téléphone 230.

### Comité de Secours aux Marins mobilisés

Le Comité rappelle aux familles des navigateurs mobilisés qu'elles doivent fournir des renseignements très précis sur la situation de ces navigateurs.

Elles sont donc priées, dans leur correspondance, de donner très libéralement, nom et prénoms, bureau d'inscription maritime et numéro matricule de marin, le grade, la spécialité, l'adresse navale de tous ceux qui sont actuellement embarqués, le régiment, la compagnie, le dépôt ou le secteur postal, s'ils sont dans l'armée de terre; la situation familiale (veufs, mariés avec ou sans enfants, célibataires avec ou sans charge), l'adresse de la famille.

Les agents du service général à bord de même que leurs camarades inscrits maritimes, étant bénéficiaires de l'œuvre, leurs familles voudront bien indiquer, en même temps que leur dernier embarquement dans la marine de commerce, leur spécialité à bord et leur situation militaire présente.

Le Comité regrette de ne pouvoir prendre note, pour l'envoi des colis, des inscrits maritimes qui sont embarqués sur des navires militaires avec la solde commerciale, la situation de ceux-ci restant égale à celle des marins du commerce.

Enfin, le Comité fait savoir qu'il désire étendre son action dans tout le département maritime. Les familles des marins relevant des quartiers compris entre Rochefort et Hendaye peuvent donc se faire inscrire au Comité.

### Pharmacies ouvertes le 2<sup>e</sup> Novembre

Cours Balguerrie, 69. — Rue Fondaudou, 30. — Rue Esprit-des-Lois, 18. — Rue Margaux, 31. — Rue du Palais-Gallien, 6. — Allées Damour, 10. — Rue Dauphine, 35. — Chemin d'Arès, 36. — Rue Jean-Baptiste, 21. — Rue Garbade, Philippe, 32. — Cours de Toulouse, 68. — Cours Saint-Jean, 206. — Rue des Salinières, 22. — Cours de Toulouse, 44. — Rue Paulin, 10. — Boulevard de Caudéran, 103. — Cours Victor-Hugo, à Bazas. — Rue du Pas-Saint-Georges, 36. — Boulevard Gauthier, 139. — La Bastide, place du XIV-Juillet.

### TRIBUNE DU TRAVAIL

PERSONNEL DE LA COMPAGNIE D'ÉCLAIRAGE. — Le personnel (syndiqué et non syndiqué) de la Compagnie générale d'éclairage de Bordeaux, réuni à la Bourse du travail, après avoir entendu les réclamations formulées par le service des allumeurs (sections nord et sud) au sujet des difficultés qu'ils rencontrent pour assurer l'allumage des lanternes de l'éclairage public de la Ville de Bordeaux;

Considérant que, depuis le début des hostilités, les allumeurs assurent en grande partie l'allumage des quartiers restés pacifiés par les mobilisés, ce qui leur donne un surcroît de travail librement accepté par eux et qui sera continué jusqu'à la fin de la guerre; Mais, considérant que les difficultés nou-

velles qu'ils rencontrent proviennent du mauvais entretien des lanternes, qui ne sont pas réparées après avoir été signalées plusieurs fois, proteste énergiquement contre la négligence apportée à la réparation des lanternes par le sous-traitant chargé de l'entretien de l'éclairage public;

Donne mandat au bureau syndical d'intervenir auprès de la Compagnie et des pouvoirs publics pour faire cesser une situation préjudiciable pour le travail des allumeurs et pour la sécurité de la population bordelaise. L'éclairage des rues de Bordeaux étant très mal assuré.

BALAYEURS ET BALAYEUSES DE LA VILLE DE BORDEAUX, 1916-1917. — Le bureau est ainsi composé : secrétaire général, J. Boucheau; secrétaire adjoint, Martel; trésorier général, Sarrahl; trésorier adjoint, Bernabé; archiviste, Dupuch.

Réunion, dimanche 6 novembre, à laquelle sont priés d'assister tous les sociétaires.

## AUX MAMANS

A l'époque actuelle, où le renchérissement de la vie se fait sérieusement sentir, pourquoi n'avoir pas recours pour l'alimentation des bébés à la Farine lactée Nestlé, d'une haute valeur nutritive, qui la classe très favorablement au point de vue de son coût, en tenant compte que sa préparation n'exige que de l'eau. En vente dans toutes les Pharmacies, Herboristeries et bonnes Epicerics.

## ÉTAT CIVIL

DECES du 31 octobre

Vincent Chavrier, 54 ans, rue Belle-Etoile, 158. Marie Barthe, épouse Rieumonts, 62 ans, cours d'Espagne, 121.

Marguerite Baret, veuve Taverner, 77 ans, cours de Bayonne, 243.

Jean Ribet, 84 ans, rue Denise, 5.

Joseph Vanet, 37 ans, soldat au 7<sup>e</sup> colonial. Paul Anstet, 40 ans, soldat au 3<sup>e</sup> territorial.

### CHAPEAUX DEUIL - Exposition: 43 place Gambetta "AU BONNET DE FANCHON"

CONVOIS FUNEBRES du 1<sup>er</sup> novembre

Dans les paroisses : St-Nicolas : 1 h. 30, M. J. Ribet, rue Denise, 5. St-Nicolas : 1 h. 45, Mme veuve H. Taverner, cours de Bayonne, 243.

Convois militaires : 7 h. 30 : M. L. Boie, rue Répond, 31. 7 h. 30 : M. J. Vanet, rue Répond, 31. 7 h. 30 : M. Kirih Dahmane, hôpital militaire. 7 h. 30 : M. Ali ben Mohamed, c. d'Espagne, 150.

Autre convoi : 3 h. 30 : M. Armand, hôpital des Enfants, cours de Bayonne, 163.

### CONVOI FUNEBRE M. Ulysse Rieumont,

L. Garrigues, professeur adjoint au lycée, et les familles Rieumont, Bauby, Pages-Lucaze et F. Garne prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M<sup>me</sup> Ulysse RIEUMONT, leur épouse, mère, belle-mère, belle-sœur et cousine, qui auront lieu le jeudi 2 novembre 1916, dans l'église du Sacré-Cœur.

On se réunira à neuf heures trente à la maison mortuaire, 121 cours d'Espagne, d'où le convoi funéraire partira à dix heures. P. F.

### CONVOI FUNEBRE M<sup>me</sup> Fernand Cru-

chet, le docteur et M<sup>me</sup> René Cruchet et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Marcel Cruchet et leurs enfants, M<sup>me</sup> H. Cruchet et sa fille, les familles Cruchet, Cabos, Sibrac, Pré-Antoine, Peyrol, Fortin, Coustolle, Fauquey, Bouchy, Legendre, Bernard et Moreau prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Fernand CRUCHE, engagé volontaire de 1870,

leur époux père, beau-père, grand-père et cousin, qui auront lieu le jeudi 2 novembre, dans l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente à huit heures trente d'où le convoi funéraire partira à neuf heures.

### CONVOI FUNEBRE M. Elie Mousteu,

M<sup>me</sup> G. Mousteu et leur fille M<sup>me</sup> veuve Mousteu, les familles Arrouch, Haack et Léardou prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M<sup>me</sup> Elie MOUSTEU, leur épouse mère, belle-mère, grand-mère et cousine, qui auront lieu le jeudi 2 novembre, en l'église Saint-Amand de Caudéran.

On se réunira à la maison mortuaire, 20, rue Mexico (Caudéran), à neuf heures un quart, d'où le convoi funéraire partira à neuf heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations. Pompes funèbres générales (serv. de Caudéran)

### CONVOI FUNEBRE M<sup>me</sup> veuve J. Bon-

nein, les familles Grattau (de Bayonne), L. Bonnein, Robert, Bidegain, Martin, veuve Jeanneret et H. Thoumazou prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jules BONNEIN, leur époux père, beau-père, beau-frère, oncle, cousin et ami, qui auront lieu le jeudi 2 novembre, en l'église Saint-Pierre.

On se réunira à la maison mortuaire, 13, rue du Chal-des-Farines, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts. Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

## CONVOI FUNEBRE M<sup>me</sup> veuve Albert

Dubois et ses filles, M. et M<sup>me</sup> Ch. Dubois, M<sup>lle</sup> L. Dubois, M. et M<sup>me</sup> L. Dubois et leur fille, M. et M<sup>me</sup> Félix Dubois et leurs enfants, M. F. Dubois, M. et M<sup>me</sup> C. Chevalier, M. U. Chevalier, M<sup>lle</sup> O. Chevalier, M<sup>lle</sup> veuve Frouin, les familles Frouin, Déchaise, Giraud, Chevalier, Latour, l'arceau et Peyroulet prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Albert DUBOIS, soldat au 73<sup>e</sup> régiment territorial, mort des suites de maladie contractée au front, leur époux, fils, frère, beau-frère, grand-oncle et cousin, qui auront lieu le jeudi 2 novembre, en l'église Saint-Nicolas.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Kléber, 35, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts. Il ne sera pas fait d'autres invitations. Pompes funèbres générales (serv. de Caudéran)

## REMERCIEMENTS ET MESSE

M<sup>me</sup> veuve Ragues et ses enfants, les familles Ragues, Baladère, Duphil, veuve Bernède, Maurié, Raba et leurs enfants remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Paulin RAGUES, et les informent qu'une messe sera dite le vendredi 3 courant, en l'église Saint-Louis, à dix heures du matin.

La famille y assistera.

## Mesdames!!

Avant de faire faire vos toilettes, voyez les garnitures à la Mercerie Modèle, cours d'Alsace-et-Lorraine, 121.

L'Édition Française Illustrée  
20, Rue de Provence, 20, Paris

## LA GUERRE AÉRIENNE

ILLUSTRÉE

n'a pu être mise en vente le 26 Octobre

comme cela avait été annoncé

LA

## CENSURE

en ayant retardé la publication

Le premier Numéro de

LA GUERRE AÉRIENNE

ILLUSTRÉE

paraîtra le 16 Novembre

LA

## La Toussaint met l'Hiver en train

Souvenons-nous de ce vieux dicton pour nous garder contre les premiers froids. Novembre, c'est le seuil de l'hiver. Malheur aux faibles, aux déprimés, à tous les pauvres de sang qui l'auront imprudemment franchi. La brise glacée de décembre sera impitoyable pour eux. Qu'ils se hâtent donc de donner à leur sang et à leurs nerfs la vigueur et la résistance qui seules leur permettront d'affronter les froids.

Les débuts de l'hiver sont, en effet, particulièrement dangereux pour ceux dont le sang est appauvri et dont les nerfs sont affaiblis, c'est-à-dire pour les anémiques, les neurasthéniques, les faibles, les fatigués. Tous ceux-là seront sages de faire dès maintenant une cure de Pilules Pink qui leur donnera un sang pur et riche et qui leur rendra leurs nerfs.

Les Pilules Pink sont, à juste titre, considérées comme le plus puissant régénérateur du sang et le plus actif tonique des nerfs, et les attestations presque journalières publiées témoignent qu'elles sont le remède souverain contre l'anémie, la neurasthénie, les maladies des nerfs, le rhumatisme, la faiblesse générale, les maux d'estomac; en un mot, contre les affections qui ont pour origine un appauvrissement du sang ou un affaiblissement du système nerveux.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris; 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

## HERNIES

MEMBRE DU JURY BIEN CONFOIS

Le Bandage GLASER guérit la hernie. C'est l'affirmation de tous ceux qui, affligés de hernies, furent guéris grâce à la méthode rationnelle et curative du célèbre spécialiste.

Le bandage de M. J. GLASER est absolument sans ressort; il maintient les hernies les plus fortes et les plus anciennes, les réduit et les fait disparaître.

Dans un but humanitaire, l'essai en est fait gratuitement. Allez tous voir cet éminent praticien à : Lannemezan, 1er novembre, hôtel du Midi, face la gare.

Fumel, 2, hôtel de la Poste. Riscle, 3, hôtel de France. Marmande, 4 novembre, h. d. Messageries. BORDEAUX, les 5, 6, 7 novembre, hôtel de Nice, 4, place du Chaplet. Eauze, 8, hôtel Maupéu.

Terrasson, 9 nov., hôt. des Messageries. Ribérac, 10, hôtel de France. Lectoure, 11, hôtel de France. L'Isle-Jourdain, 12 novembre, h. de France.

Un des éminents collaborateurs de M. Glaser recevra également à : Tarbes, 2 nov., hôt. Darmau et Commerce. Mont-de-Marsan, 3, hôt. des Ambassadeurs. Dax, 4, hôtel de la Paix. Mirande, lundi 6 novembre, hôt. Beustes. Fleurance, 7, hôtel de France. Périgueux, 8 nov., hôtel des Messageries. Bergerac, samedi 11, hôtel de Londres et Voyageurs.

Brochure franco sur demande à M. J. Glaser, 63, boulevard Sébastopol, à Paris.

CEINTURES VENTRIÈRES POUR DEPLACEMENTS DE TOUS ORGANES.

Mesdames, Mesdemoiselles, achetez

LA VÉRITABLE

Mode Française

DE PARIS

Le seul journal de modes qui donne un patron spécialement créé pour ses lectrices. Le numéro de ce mois contient, comme patron gratuit, celui d'une jaquette tailleur nouvelle. La jupe sera donnée dans le numéro de décembre. Ce numéro contient un joli choix de manteaux tailleur et robes pour dames et enfants.

La Véritable Mode Française de Paris est le plus avantageux et le moins cher des journaux de modes de luxe (23 ou 30 pages sur beau papier), parce qu'il est le seul qui donne un aussi grand choix de toilettes élégantes, inédites, pratiques et exécutables, grâce à la perfection des patrons sur mesure qu'il fournit par retour du courrier.

Le Numéro : 50 centimes

Dans les Magasins et Dépôts de la Petite Gironde. Envoi franco contre 60 centimes.

Madame, Mademoiselle,

## Oui... mais L'ALEXINE

Reconstituant héroïque, guérit la faiblesse générale. L'anémie cérébrale; Abaisse les convalescences; Permet la résistance aux maladies; Complète l'alimentation insuffisante. 4 fr. le flacon, plus 0.50 de port. Gros r. Jean-Jacques, Puteaux (Seine), 4/80 franco.

Madame, Mademoiselle,

le Petit Echo de la Mode

vendu partout 0 fr. 10 est le plus pratique, le plus complet et le plus intéressant des journaux de mode. Le « PETIT ECHO DE LA MODE » ne coûte rien, puisque son prix de 0 fr. 10 est remboursé aux lectrices qui achètent les primes et les paient moitié avec les bons découverts dans leur journal et l'autre moitié espèces.

Le numéro de cette semaine est de 16 pages, dont 8 de « LA FÉE DU Foyer », contenant de nombreux et nouveaux modèles de robes droites, de ravissantes blouses à basques, de gracieux peignoirs et de jolis sacs.

En vente dans tous les dépôts de la « Petite Gironde ».

## FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE

du 1<sup>er</sup> novembre.

(155)

## Haine Eternelle

Par Charles MÉROUVEL

QUATRIÈME PARTIE

Renaissance

— Pas encore. — Le temps est un grand médecin, il guérit tout... A revoir, chère amie.

Elle venait de se replacer à sa caisse, lorsqu'une autre visiteuse entra au magasin.

C'était une femme vêtue de noir, grande et belle, dont le teint, d'une blancheur blanche, était rehaussé par cette toilette de deuil, comme une toile de maître par le cadre qui lui convient.

Elle alla droit à son amie, et fut accueillie avec toutes les marques de la plus sincère affection.

Elle embrassa les protégées de sa bienfaisante patronne, comme elle en avait embrassés ses propres sœurs, si elle en avait eu. Et, s'asseyant près de Fanny :

— Ça va-t-il demandé-t-elle.

— Oui, la plupart de nos anciens clients nous reviennent, avec quelques nouveaux. Elle lui tendit une liste, sur laquelle ils étaient inscrits.

Elle put y lire les noms d'un certain nombre de millionnaires des colonies étrangères.

Et, tout bas, elle dit à Fanny :

— C'est admirable... une vraie fortune, ma chérie...

Fanny secoua la tête.

— En effet, mais je n'ai pas d'ambition. Ce que je rêve, c'est une existence paisible et libre. Notre pauvre major et madame Labaume m'ont donné beaucoup plus de rentes qu'il ne m'en faut.

Elle ajouta, en souriant à sa camarade :

— Si c'était dans ton voisinage, rien ne manquait à mon bonheur.

Marie demanda :

— Que faites-vous ce soir, toutes les trois ?

— Rien, que je sache... Nous dinons chez toi, si tu veux...

— Alors, je suis contente, ma chère amie... Si tu savais comme j'ennuie me prend lorsque je suis seule... J'avais peur que tu ne sois retournée...

— Pas du tout.

— A bientôt donc.

C'était un spectacle touchant pour ceux qui pouvaient les connaître, que celui de ces quatre jeunes femmes, unies à la fois par les liens d'une sincère amitié, par le souvenir des malheurs subis par elles et des bienfaits qu'elles avaient perdus.

L'appartement du major Rupert dans sa maison de la rue Caumartin était vaste, meublé avec une grande simplicité, mais confortable et peuplé de vieilles choses qui se conservent de générations en générations, dans les bonnes et anciennes familles.

Lorsque Marie entra dans sa chambre elle y demeura un instant seule.

La vieille bonne du major Rupert, attachée depuis si longtemps à son service, avait été frappée au cœur par la nouvelle de sa mort.

Marie-Anne pleurait son mari, tombé en brave sous les balles de l'ennemi.

La veuve du généreux docteur s'arrêta devant une grande photographie qui le représentait, jeune encore, au milieu des officiers de son régiment.

Il n'était plus !

Des larmes s'échappèrent de ses yeux, puis, après quelques minutes de désolation, elle entendit, dans la chambre voisine, une sorte de gazouillement d'oiseau, une voix faible et douce, comme un son de flûte

# Chronique du Département

## Vente des Sons

Le Président de la République française, sur le rapport des ministres du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, de l'agriculture et de l'intérieur, décrète :

Article premier. — L'article premier du décret du 3 août 1916 est remplacé par les dispositions suivantes :

Le prix du son livré au moulin ne pourra dépasser 15 francs les 100 kilos.

Ce prix pourra être majoré des sommes représentatives :

1. Des frais de camionnage, de magasinage et de la rémunération des commerçants intermédiaires, sans que ces frais puissent dépasser 1 fr. 50;
2. Des frais de transport par voie ferrée de la gare du moulin à la gare du lieu de consommation;
3. Des frais de sacherie, sans qu'ils puissent être supérieurs à 30 centimes par 100 kilos.

## Dépôt de Remonte de Mérignac

Achat de toutes mains de chevaux d'âge de toutes catégories de 5 à 10 ans inclus, 4 ans (nés en 1912) et au-dessus pour les pur sang anglais et pour les chevaux d'attelage; de mules et muletiers de 4 à 10 ans, faisant au moins 1 m. 45, taille exigée jusqu'à nouvel ordre. Tous ces animaux doivent être en service et aptes à entrer immédiatement en campagne.

Le dépôt achètera en outre aux éleveurs les chevaux hongres ou juments de 3 ans (nés en 1913), choisis uniquement parmi ceux primés ou mentionnés dans les concours de chevaux de selle, de l'Administration des Haras et de la Société du Cheval de guerre ou ayant figuré dans les épreuves de détails.

Itinéraire du mois de novembre 1916 : Samedi 11 novembre, 8 h. 30, Mérignac, au Dépôt; vendredi 17 novembre, 8 heures, Mont-de-Marsan, devant les régiments; samedi 18 novembre, à 8 h. 30; mercredi 22, à 8 h. 30; et mardi 28, à 8 h. 30, Mérignac, au Dépôt.

## Le Bouscat

CITATION. — Louis Caubert, qui était employé à la mairie du Bouscat, a été cité de la façon suivante :

« Sur le front depuis septembre 1914; soldat très brave, très zélé et très dévoué; calme absolu au feu du 29 octobre, rendant les meilleurs services comme agent de liaison du bataillon dans un secteur très périlleux. »

## Bruges

CHIEN ENRAGE. — Un chien enragé ayant mordu plusieurs de ses congénères sur le territoire de la commune, un arrêté du maire, en date du 29 octobre, interdit la circulation des chiens sur la voie publique pendant deux mois.

DECLARATION DE RECOLTES. — Le maire a l'honneur de prévenir ses administrés qu'ils ont jusqu'au 30 novembre 1916 pour faire la déclaration de leur récolte de vin.

Il ne sera délivré aucune pièce de régie à ceux qui n'auront pas fait cette déclaration dans les délais voulus.

## Caychac-Blanquefort

A L'HONNEUR. — Le maréchal des logis René-Jean Lespine vient d'être de nouveau cité à l'ordre de l'artillerie divisionnaire :

« Sous-officier d'un courage exemplaire, toujours prêt à remplir les missions les plus périlleuses; le 8 septembre 1916, pendant un bombardement d'artillerie ennemie, a relevé et transporté sur son dos, jusqu'au poste de secours, un homme blessé par un éclat d'obus. »

## Talence

A L'HONNEUR. — Le brasseur Gaston-François Monmousseau, domicilié à Talence, a été l'objet de la citation suivante : « A accompli sa tâche de brasseur avec un zèle, un courage et une énergie au-dessus de tout éloge pendant une période où le service d'évacuation des blessés et des soins à leur donner présentaient des dangers multiples. A su surmonter toutes les difficultés pour accomplir sa tâche journalière; blessé légèrement dans l'exercice de ses fonctions. » Croix de guerre.

## Pont-de-la-Maye

ORDRE DU REGIMENT. — Le lieutenant-colonel commandant le 47<sup>e</sup> régiment d'infanterie cite à l'ordre du régiment le sergent Couturier : « Un obus ayant sifflé à proximité, tandis qu'il distribuait les lettres de la compagnie, a conservé tout son sang-froid et a fait coucher ses hommes. Quoique blessé au bras par un éclat d'obus, est venu rendre compte à son capitaine, avant de se faire panser. A repris le lendemain le commandement de sa compagnie pour revenir dans les tranchées de première ligne. »

## Lormont

A L'HONNEUR. — Le soldat Jagourd, déjà titulaire de la croix de guerre, vient d'obtenir la citation suivante à l'ordre du régiment :

« Brave et vaillant soldat, s'est distingué par son courage dans les combats des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> juillet en réparant les lignes téléphoniques sous les violents bombardements de l'ennemi. Sur le front depuis le début de la guerre. Blessé aux attaques du 25 septembre 1915. »

## Saint-André-de-Cubzac

ETAT CIVIL d'octobre. Naissances : Suzanne-Louise Tourlet; Paulette Landreau; Jean-Yvon Calvet; Simone-Eliane Mazeau. Décès : Jean Clément, mort pour la France; Jean-Jules Bincaud; Antoine Duneton; Jeanne Bernard; Pierre Graverau.

## Peujard

A L'HONNEUR. — M. René Lacroix, charpentier, a été cité à l'ordre dans les termes suivants :

« A tenu à exécuter un travail urgent sous un bombardement très violent, en donnant ainsi un magnifique exemple de conscience professionnelle et de courage. » Croix de guerre avec étoile.

## Saint-Laurent-d'Arce

A L'HONNEUR. — René Levréaud a été cité à l'ordre du régiment dans les termes suivants :

« Le 9 juillet 1916, s'est élancé l'un des premiers à l'assaut, en entraînant derrière lui tous les servants de sa pièce; blessé au moment où il atteignait les positions ennemies. »

## Arès

LA SOLIDARITE MARITIME. — Le 8 octobre 1916 se sont réunis à la mairie d'Arès les membres de la Solidarité maritime, sous la présidence de M. Basile Barre, président, qui proposa qu'une certaine somme soit retirée de la Caisse d'épargne postale d'Arès et placée à l'Emprunt national.

En conséquence, il a été décidé à l'unanimité que 3,000 et quelques francs seraient retirés pour souscrire au dit Emprunt.

La Société dispose d'un avoir de 6,400 fr.; avec la moitié, elle peut faire face à toute éventualité. Sa souscription est donc, en même temps qu'un acte patriotique, une bonne opération.

## Lesparre

RECETTE DES FINANCES. — Les personnes qui ont déposé leurs certificats provisoires de rentes 5 % de l'emprunt 1915, du 1<sup>er</sup> au 25 août dernier inclus, sont priées de venir retirer leurs titres définitifs dans le plus bref délai possible, à la recette des finances et chez les percepteurs de l'arrondissement qui leur ont servi d'intermédiaire.

GYMNASIE-CINEMA. — Mercredi 1<sup>er</sup> novembre, grande représentation à 8 heures, rue Docteur-Fronche.

MARCHE. — Cours pratiqués : Haricots, 99 fr.; maïs, 45 fr.; pommes de terre depuis 8 fr.; le tout l'hectolitre. Canards, depuis 10 fr.; poulets, depuis 6 fr.; lapins, depuis 5 fr.; pigeons, 4 fr.; le tout la paire. Œufs, 2 fr. 50 la douzaine.

ETAT CIVIL. — Décès : Marie Teynac, 2 ans, Saint-Léonard; Jean Boyé, 51 ans, Sainte-Marie. Naissance : Jeanne Mesuret, cours Victor-Hugo.

## St-Christoly-de-Blaye

CINEMA PATHE. — Le public est informé qu'une grande représentation de Cinéma Pathe sera donnée salle Borne, à Saint-Christoly-de-Blaye, le dimanche 12 novembre 1916, à 20 heures 30. Rideau à 20 heures 45.

AU CASINO. — Dimanche 5 novembre, deux représentations du Casino-Pathe, matinée et soirée, avec un programme extraordinaire et actualités de guerre.

Bourg. CITATION. — Notre jeune compatriote Bertrand-Jean-Jacques-Robert Hue, de la classe 15, blessé grièvement, a été l'objet de la citation suivante :

« Très bon caporal, dévoué et courageux, a été grièvement blessé le 17 avril 1916, au cours d'un violent bombardement; impotence fonctionnelle de la jambe droite. » Médaille militaire et croix de guerre avec palme.

LIBOURNE. DECOUVERTE D'UN OBUS AUTRICHIEN. — Dans les derniers jours de la semaine dernière, l'attention de M. L..., dont les chiens donnent sur la Dordogne, près du pont du chemin de fer, était attirée par un objet métallique de forme allongée qui reposait sur la vase, près de la berge, et que le flot laissait à découvert à marée basse.

L'ayant ramené sur le quai à l'aide d'un râteau, M. L... constata qu'il se trouvait en présence d'un obus qui ne paraissait pas avoir explosé.

Il montra sa découverte à M. Monnerau, chef armurier au 15<sup>e</sup> dragons, actuellement en permission, qui constata que cet obus n'était autre qu'un 83<sup>mm</sup> autrichien que le moindre choc pouvait faire partir.

On suppose qu'il a été rapporté du front par quelque imprudent permissionnaire qui s'en sera défilé en le jetant, par la portière de son compartiment, dans la rivière.

Cet engin est resté la propriété de M. L..., qui s'en trouve bien embarrassé.

REMISE DE DECORATIONS. — Dimanche dernier, en présence du personnel de l'hôpital auxiliaire de la rue Carrère, M. le colonel Angström, commandant d'armes, a remis un certain nombre de croix de guerre et de médailles militaires aux blessés en traitement à cet hôpital.

CONFERENCE SUR « LA BELGIQUE ». — Sous les auspices de la municipalité et de la Chambre de commerce, le comité national de propagande enverra à Libourne un de ses plus distingués conférenciers, M. G. Blondel, président de la Société scientifique internationale de Bruxelles, membre associé de l'Académie de Belgique, qui traitera le sujet poignant « la Belgique ».

La conférence aura lieu le vendredi 10 novembre, à huit heures du soir, salle du Jardin d'été. Les dames y sont particulièrement invitées. Entrée gratuite.

DANS L'ARMÉE. — Sur la liste des élèves aspirants d'infanterie provenant du centre d'instruction de Saint-Maixent promus aspirants, nous relevons les noms de MM. Bugeau, Fourcade, Selleret, Turbet, Deloit, Vincent et Reynot, appartenant tous au 57<sup>e</sup> d'infanterie.

SERVICE PHARMACEUTIQUE. — Pharmacies ouvertes aujourd'hui mercredi : Augrand, rue Montesquieu; Fontaine, place Decazes.

La Réole. AU COLLEGE. — Ont été définitivement reçus : M. Pierre Segué, pour la première partie de baccalauréat latins-langues; MM. Pierre Jouany et Jean Cathala, pour la première partie sciences-langues.

Nos félicitations aux élèves et aux maîtres.

Préchat. CITATION. — Notre compatriote Gilbert Cazimajou a été cité à l'ordre du jour : « Caporal de grande valeur et plein d'audace; a été maintes fois les preuves de sa valeur; a été blessé grièvement le 12 août en posant un réseau de fils de fer en avant de nos premières lignes. A dix mètres des lignes ennemies. » Croix de guerre avec étoile.

VETERANS. — MM. les Sociétaires de la 153<sup>e</sup> section sont priés de vouloir bien acquitter leurs cotisations dimanche 5 novembre.

Le trésorier se tiendra à leur disposition, hôtel Beaumont, durant l'après-midi.

BERGERAC. ACCIDENT DE BICYCLETTE. — M. Aubertie, le sympathique avocat de notre ville, a été victime dimanche soir d'un accident de bicyclette. M. Aubertie descendait la côte très rapide de Jaures, lorsque sans doute à la suite d'un dérapage, il fut projeté sur la route où il resta évanoui.

Transporté à sa propriété de Jaures, puis à Bergerac, il recut ensuite les soins de M. le docteur Gravier, qui estime que l'accident n'aura pas de suites graves. Nous souhaitons une prompt guérison à notre honorable concitoyen.

ARRÊTATIONS. — Le 28 octobre courant, la gendarmerie de Lalinde a mis en état d'arrestation un nommé Cyprien Girma, âgé de trente-cinq ans, forgeron, sans domicile fixe, de passage dans le bourg de cause-de-Clerans. Cet individu est inculpé de vol d'une montre, de divers objets et effets militaires, et en outre de vagabondage et de défaut de carnet. Cet individu a été transféré devant M. le procureur de la République, qui a mis l'affaire à l'instruction.

Nous avons dernièrement annoncé le vol d'une somme de 450 fr. commis au préjudice de Mme Tauszay, de Lamothe-Mont-ravel, par une pensionnaire qu'elle avait depuis quelques jours, et qui, aussitôt le vol commis, prit la fuite.

Cette personne, Marguerite Rochette, âgée de vingt ans, sans profession, sans domicile fixe, native de Saint-Amant-de-Coly, arrondissement de Sarlat, a été arrêtée par la gendarmerie d'Angoulême, sous l'inculpa-

## LA TEMPERATURE

Situation générale du 1<sup>er</sup> novembre. Des pluies sont tombées sur l'ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 307<sup>mm</sup> d'eau à Lorient, 17 au ballon de Sorvance, 11 à l'île d'Arz, 10 à Bort et au Havre, 7 à Paris et à Nantes, 4 à Calais et à Besançon.

Ce matin, le temps est généralement nuageux ou couvert; on signale de la pluie dans le Nord, de la brume dans le Midi.

La température est relativement élevée dans nos régions de l'ouest et du nord-est. Le thermomètre marquait ce matin : 10° à Toulouse et à Marseille, 11 à Brest, au Havre et à Dunkerque, 12 à Nantes, 13 à Belfort, à Paris et à Bordeaux, 15 à Clermont-Ferrand, 17 à Biarritz, 18 à Alger.

En France, le temps va rester généralement nuageux et assez doux. Des averses sont encore probables.

Observatoire de la Maison Larché. Le 31 Octobre.

Heures	Therm	Barom	Ciel	Vents
Minimum de la nuit	13.0			
Maximum de la nuit	15.5	765.5	Couvert.	Ouest.
Midi	16.5		Pluies.	Dite.
Maximum du jour	17.8			

## BOURSE DE BORDEAUX

Au comptant : 3 % nominatif, 60 90; dito petite coupure, 60 90; Tuniennes 3 %, 326. Obligations de la Ville de Paris 1870, 481; dito 1894-1896, 260; 1901-Métropolitain, 327. — Obligations communales 1875, 415; dito communales 1884, 415; dito communales 1885, 388; dito communales 1895, 337. — Crédit Lyonnais, 1,220. — Est algérien, 54. — Lyon et Méditerranée (Paris 8), actions de 500 fr., 1,033. — Midi, actions de 500 francs, 650. — Orléans, actions de 500 fr., 1,132. — Océan, obligations 2 1/2 %, Cie Transatlantique, 190; dit Priorité, 194. — Pénarroya, 1,300. — Suez, actions de 500 fr., 4,490. — Procédés Thomson-Houston, 645. — Electricité de Paris, 498. — Egypte, dette unifiée, 38. — Espagne 4 % extérieur, c. 190, 97 50; c. 200, 97 50. — Russie 3 1/2 % 1894, c. 87 50, 62 25. — Tramways électriques et Omnibus de Bordeaux, 197.

La Bourse de Bordeaux sera, comme celle de Paris, fermée le jeudi 2 novembre.

## NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN du 31 octobre. Cours relevés par le service de l'inspection des marchés, halles centrales de Bordeaux.

140; dito communales 1885, 388; dito communales 1895, 337. — Crédit Lyonnais, 1,220. — Est algérien, 54. — Lyon et Méditerranée (Paris 8), actions de 500 fr., 1,033. — Midi, actions de 500 francs, 650. — Orléans, actions de 500 fr., 1,132. — Océan, obligations 2 1/2 %, Cie Transatlantique, 190; dit Priorité, 194. — Pénarroya, 1,300. — Suez, actions de 500 fr., 4,490. — Procédés Thomson-Houston, 645. — Electricité de Paris, 498. — Egypte, dette unifiée, 38. — Espagne 4 % extérieur, c. 190, 97 50; c. 200, 97 50. — Russie 3 1/2 % 1894, c. 87 50, 62 25. — Tramways électriques et Omnibus de Bordeaux, 197.

La Bourse de Bordeaux sera, comme celle de Paris, fermée le jeudi 2 novembre.

Cours relevés par le service de l'inspection des marchés, halles centrales de Bordeaux.

100 kilos, 380 à 400 fr.; 2<sup>e</sup> qualité, 350 à 340 francs; 3<sup>e</sup> qualité, 250 à 260 fr. — Périgord ou Basque : ire qualité, 340 à 360 fr.; 2<sup>e</sup> qualité, 270 à 280 fr.; 3<sup>e</sup> qualité, 210 à 250 fr.

Champignons de Paris, le kilo, 2 fr. 30 à 2 fr. 50; la cage, 3 à 12 fr.; le caquet, 4 à 8 fr.

Coquillages. — Huitres vertes, le cent, 6 à 12 francs; grosses, 2 fr. 50 à 3 fr.; moyennes, 1 fr. 50 à 2 fr.; petites, 80 c. à 1 fr.; barbes, 3 fr. à 3 fr. 50; crevettes (Arcaçhon), 3 à 4 fr.; crevettes (saute), 7 à 8 fr.; éperlans ou troques, le cent, 2 à 3 fr.; homards, le kilo, 15 à 20 fr.; langoustes, 6 à 8 fr.; langoustes, le kilo, 2 fr. à 2 fr. 10; marbrées, 50 à 80 c.; merlans, la douzaine, 50 c. à 1 fr. 50; merlus, 70 c. à 1 fr. 20.

Poisson de mer. — Anguilles grosses, le kilo, 2 fr. 50 à 3 fr.; moyennes, 1 fr. à 2 fr.; petites, 80 c. à 1 fr.; barbes, 3 fr. à 3 fr. 50; crevettes (Arcaçhon), 3 à 4 fr.; crevettes (saute), 7 à 8 fr.; éperlans ou troques, le cent, 2 à 3 fr.; homards, le kilo, 15 à 20 fr.; langoustes, 6 à 8 fr.; langoustes, le kilo, 2 fr. à 2 fr. 10; marbrées, 50 à 80 c.; merlans, la douzaine, 50 c. à 1 fr. 50; merlus, 70 c. à 1 fr. 20.

## REVUE DE LA SEMAINE

PRODUITS RÉSINEUX. Essence de térébenthine.

La situation particulière créée aux produits résineux français se confirme; c'est ainsi qu'au lieu de térébenthine faire montre en Angleterre de quelques hésitations dans la voie de la « fret », nous assistons au contraire, dans notre Sud-Ouest français, à une sorte de consolidation de la situation économique spéciale que nous avons précédemment développée dans ce journal.

Nous ne donnerons d'autres preuves de l'exactitude des considérations économiques en question que les faits matériels qui suivent : à la Bourse de Londres, les térébenthines inscrites pendant la semaine dernière, aux chiffres de 41 sh. 7 d. 1/2, calme, le 21 octobre; 41 sh. 4 d., plus faible, le 23; 41 sh., faible, le 25; 43 sh. 6 d., irrégulier, le 26; et enfin 43 sh. 10 d., le 27 octobre. A Savannah, les cotés térébenthineux vont de 41 cents et demi à 42 cents, avec quelque fermeté.

A Dax, samedi dernier, quelques cisternes d'essence de térébenthine ont été payées à 138 francs, contre 135 fr. la semaine d'avant.

Les cotés térébenthineux londoniens s'affaiblissent : le plus récent relevé qui nous parvient nous montre les réserves de la semaine écoulée à l'ordre de 3,000 fûts, soit une diminution de 3,000 fûts sur les stocks du début d'octobre. Les réserves de « secs » sont également inférieures de plus de 1,000 fûts à celles du commencement d'octobre.

Ce qui se dit en Amérique

Jusqu'à ce jour, les incursions sous-marines allemandes, à proximité des côtes américaines, ne paraissent pas avoir troublé considérablement les départs de résineux à destination du Vieux-Monde; plus de 14,000 fûts essences et de résines yankees ont pris la voie maritime. Le principal acheteur sur les marchés américains est la Rosin and Turpentine and Co.; cette importante firme exportatrice aura, d'après un traité pour un cube important de fret à destination d'Europe et d'Asie, ce qui nous prouve assez qu'on envisage à nouveau de forts chargements pour les mois à venir. Disons que

## CHRONIQUE VINICOLE

Vins de Crus et Réquisition. Un de nos lecteurs m'écrivit au sujet du retard apporté par l'intendance au paiement des vins réquisitionnés. Ceci est une question qui m'échappe, car ce retard est imputable au Ministère. Le même correspondant s'étonne que les vins de qualité supérieure ne soient pas réquisitionnés. La réponse est plus facile, car le Ministère a annoncé que le prix de réquisition atteindrait le plus possible le cours commercial, il n'est pas douteux que les vins de grands prix ne soient pas atteints. Sur cette question de délimitation des classements, j'ai fait l'année dernière dans une chronique, la Revue de Viticulture, sous la signature autorisée de M. J. Vincens, traite la question à la satisfaction de tous. En voici le résumé : trois conditions paraissent suffisantes et nécessaires pour caractériser les vins de crus supérieurs. M. J. Vincens précise : 1. Ils doivent provenir d'une vigne ou d'un ensemble de vignes produisant ordinairement des vins de garde.

Tous les vins qui se consomment dans l'année de leur production sont des vins ordinaires. Comme les vignobles les plus communs sont susceptibles de donner exceptionnellement des vins pouvant se conserver et faire d'assez bonnes bouteilles, il importe de bien préciser ce qui fait le cru supérieur, c'est la constance dans la destination de ses produits.

A cette première règle, quelques exceptions doivent être admises, par exemple pour les vins blancs consommés en fermentation (vins blancs, macadams), les vins blancs doux destinés à la préparation des mousses naturels : les gros vins de coupages de la vallée de l'Agly, etc. Ces types de vins sont à exclure de réquisition, car ils n'étant que généralement considérés comme des vins de garde.

L'exception faite pour certains vins spéciaux se justifie un peu par leur prix toujours plus élevé que celui des vins ordinaires, et surtout par leur composition. Presque tous sont sucrés et difficilement utilisables dans les conditions où l'intendance peut les travailler.

2. Les vins de crus supérieurs, grands crus ou crus ordinaires, ont un caractère géographique constant et noie dit aux échappés ou à la fois aux échappés et au mode de vinification.

Dans tous les vignobles ordinaires, il y a des vins meilleurs les uns que les autres. Les vins de crus supérieurs ont un caractère géographique constant et noie dit aux échappés ou à la fois aux échappés et au mode de vinification. Commerciallement, ils reçoivent une prime représentant plus ou moins cette supériorité, il n'y a pas lieu de les exempter de réquisition.

3. Les crus supérieurs ont des propriétés organoleptiques, odeur et goût, qu'on trouve tous les ans. Cet arôme et cette saveur caractérisent le cru et permettent de le reconnaître.

Constance et notoriété de l'arôme et de la saveur sont nécessaires comme caractères des grands vins et des crus supérieurs.

4. Le commerce doit les payer habituellement à un prix notablement supérieur à celui des vins ordinaires de même origine analogue.

Cette troisième condition est la conséquence des deux autres. Le point essentiel est l'habitude du commerce de payer plus cher que les vins courants les vins de crus supérieurs demandant à être exportés de réquisition.

Seule elle pourra donner lieu à toutes les fantaisies. Elle permettrait d'exonérer tous les vins un peu supérieurs en ne laissant pour le ravitaillement, parmi les vins locaux et marchands, que les moins bons, les plus inférieurs.

En complément des deux autres conditions, elle ne laisse de côté que les produits que des considérations sérieuses autorisent à écarter.

Tels qu'ils sont exposés, ces détails permettent aux viticulteurs de déterminer à l'avance si une demande d'exonération de réquisition serait fondée. J'entends un peu de clarté nécessaire sur les textes publiés par l'intendance. Ils donnent aux commissions de classement le moyen d'opérer rationnellement leurs délicates fonctions.

Puisse cette excellente leçon être profitable à tous les intéressés et éviter les conflits trop nombreux qui se sont déjà élevés au sujet des réquisitions.

## REVUE DE LA SEMAINE

PRODUITS RÉSINEUX. Essence de térébenthine.

La situation particulière créée aux produits résineux français se confirme; c'est ainsi qu'au lieu de térébenthine faire montre en Angleterre de quelques hésitations dans la voie de la « fret », nous assistons au contraire, dans notre Sud-Ouest français, à une sorte de consolidation de la situation économique spéciale que nous avons précédemment développée dans ce journal.

Nous ne donnerons d'autres preuves de l'exactitude des considérations économiques en question que les faits matériels qui suivent : à la Bourse de Londres, les térébenthines inscrites pendant la semaine dernière, aux chiffres de 41 sh. 7 d. 1/2, calme, le 21 octobre; 41 sh. 4 d., plus faible, le 23; 41 sh., faible, le 25; 43 sh. 6 d., irrégulier, le 26; et enfin 43 sh. 10 d., le 27 octobre. A Savannah, les cotés térébenthineux vont de 41 cents et demi à 42 cents, avec quelque fermeté.

A Dax, samedi dernier, quelques cisternes d'essence de térébenthine ont été payées à 138 francs, contre 135 fr. la semaine d'avant.

Les cotés térébenthineux londoniens s'affaiblissent : le plus récent relevé qui nous parvient nous montre les réserves de la semaine écoulée à l'ordre de 3,000 fûts, soit une diminution de 3,000 fûts sur les stocks du début d'octobre. Les réserves de « secs » sont également inférieures de plus de 1,000 fûts à celles du commencement d'octobre.

Ce qui se dit en Amérique

Jusqu'à ce jour, les incursions sous-marines allemandes, à proximité des côtes américaines, ne paraissent pas avoir troublé considérablement les départs de résineux à destination du Vieux-Monde; plus de 14,000 fûts essences et de résines yankees ont pris la voie maritime. Le principal acheteur sur les marchés américains est la Rosin and Turpentine and Co.; cette importante firme exportatrice aura, d'après un traité pour un cube important de fret à destination d'Europe et d'Asie, ce qui nous prouve assez qu'on envisage à nouveau de forts chargements pour les mois à venir. Disons que

## REVUE DE LA SEMAINE

PRODUITS RÉSINEUX. Essence de térébenthine.

La situation particulière créée aux produits résineux français se confirme; c'est ainsi qu'au lieu de térébenthine faire montre en Angleterre de quelques hésitations dans la voie de la « fret », nous assistons au contraire, dans notre Sud-Ouest français, à une sorte de consolidation de la situation économique spéciale que nous avons précédemment développée dans ce journal.

Nous ne donnerons d'autres preuves de l'exactitude des considérations économiques en question que les faits matériels qui suivent : à la Bourse de Londres, les térébenthines inscrites pendant la semaine dernière, aux chiffres de 41 sh. 7 d. 1/2, calme, le 21 octobre; 41 sh. 4 d., plus faible, le 23; 41 sh., faible, le 25; 43 sh. 6 d., irrégulier, le 26; et enfin 43 sh. 10 d., le 27 octobre. A Savannah, les cotés térébenthineux vont de 41 cents et demi à 42 cents, avec quelque fermeté.

A Dax, samedi dernier, quelques cisternes d'essence de térébenthine ont été payées à 138 francs, contre 135 fr. la semaine d'avant.

Les cotés térébenthineux londoniens s'affaiblissent : le plus récent relevé qui nous parvient nous montre les réserves de la semaine écoulée à l'ordre de 3,000 fûts, soit une diminution de 3,000 fûts sur les stocks du début d'octobre. Les réserves de « secs » sont également inférieures de plus de 1,000 fûts à celles du commencement d'octobre.

Ce qui se dit en Amérique

Jusqu'à ce jour, les incursions sous-marines allemandes, à proximité des côtes américaines, ne paraissent pas avoir troublé considérablement les départs de résineux à destination du Vieux-Monde; plus de 14,000 fûts essences et de résines yankees ont pris la voie maritime. Le principal acheteur sur les marchés américains est la Rosin and Turpentine and Co.; cette importante firme exportatrice aura, d'après un traité pour un cube important de fret à destination d'Europe et d'Asie, ce qui nous prouve assez qu'on envisage à nouveau de forts chargements pour les mois à venir. Disons que

## REVUE DE LA SEMAINE

PRODUITS RÉSINEUX. Essence de térébenthine.

La situation particulière créée aux produits résineux français se confirme; c'est ainsi qu'au lieu de térébenthine faire montre en Angleterre de quelques hésitations dans la voie de la « fret », nous assistons au contraire, dans notre Sud-Ouest français, à une sorte de consolidation de la situation économique spéciale que nous avons précédemment développée dans ce journal.

Nous ne donnerons d'autres preuves de l'exactitude des considérations économiques en question que les faits matériels qui suivent : à la Bourse de Londres, les térébenthines inscrites pendant la semaine dernière, aux chiffres de 41 sh. 7 d. 1/2, calme, le 21 octobre; 41 sh. 4 d., plus faible, le 23; 41 sh., faible, le 25; 43 sh. 6 d., irrégulier, le 26; et enfin 43 sh. 10 d., le 27 octobre. A Savannah, les cotés térébenthineux vont de 41 cents et demi à 42 cents, avec quelque fermeté.

A Dax, samedi dernier, quelques cisternes d'essence de térébenthine ont été payées à 138 francs, contre 135 fr. la semaine d'avant.

Les cotés térébenthineux londoniens s'affaiblissent : le plus récent relevé qui nous parvient nous montre les réserves de la semaine écoulée à l'ordre de 3,000 fûts, soit une diminution de 3,000 fûts sur les stocks du début d'octobre. Les réserves de « secs » sont également inférieures de plus de 1,000 fûts à celles du commencement d'octobre.

Ce qui se dit en Amérique

Jusqu'à ce jour, les incursions sous-marines allemandes, à proximité des côtes américaines, ne paraissent pas avoir troublé considérablement les départs de résineux à destination du Vieux-Monde; plus de 14,000 fûts essences et de résines yankees ont pris la voie maritime. Le principal acheteur sur les marchés américains est la Rosin and Turpentine and Co.; cette importante firme exportatrice aura, d'après un traité pour un cube important de fret à destination d'Europe et d'Asie, ce qui nous prouve assez qu'on envisage à nouveau de forts chargements pour les mois à venir. Disons que

## REVUE DE LA SEMAINE

PRODUITS RÉSINEUX. Essence de térébenthine.

La situation particulière créée aux produits résineux français se confirme; c'est ainsi qu'au lieu de térébenthine faire montre en Angleterre de quelques hésitations dans la voie de la « fret », nous assistons au contraire, dans notre Sud-Ouest français, à une sorte de consolidation de la situation économique spéciale que nous avons précédemment développée dans ce journal.

Nous ne donnerons d'autres preuves de l'exactitude des considérations économiques en question que les faits matériels qui suivent : à la Bourse de Londres, les térébenthines inscrites pendant la semaine dernière, aux chiffres de 41 sh. 7 d. 1/2, calme, le 21 octobre; 41 sh. 4 d., plus faible, le 23; 41 sh., faible, le 25; 43 sh. 6 d., irrégulier, le 26; et enfin 43 sh. 10 d., le 27 octobre. A Savannah, les cotés térébenthineux vont de 41 cents et demi à 42 cents, avec quelque fermeté.

A Dax, samedi dernier, quelques cisternes d'essence de térébenthine ont été payées à 138 francs, contre 135 fr. la semaine d'avant.

Les cotés térébenthineux londoniens s'affaiblissent : le plus récent relevé qui nous parvient nous montre les réserves de la semaine écoulée à l'ordre de 3,000 fûts, soit une diminution de 3,000 fûts sur les stocks du début d'octobre. Les réserves de « secs » sont également inférieures de plus de 1,000 fûts à celles du commencement d'octobre.

Ce qui se dit en Amérique

Jusqu'à ce jour, les incursions sous-marines allemandes, à proximité des côtes américaines, ne paraissent pas avoir troublé considérablement les départs de résineux à destination du Vieux-Monde; plus de 14,000 fûts essences et de résines yankees ont pris la voie maritime. Le principal acheteur sur les marchés américains est la Rosin and Turpentine and Co.; cette importante firme exportatrice aura, d'après un traité pour un cube important de fret à destination d'Europe et d'Asie, ce qui nous prouve assez qu'on envisage à nouveau de forts chargements pour les mois à venir. Disons que

## REVUE DE LA SEMAINE

PRODUITS RÉSINEUX. Essence de térébenthine.

La situation particulière créée aux produits résineux français se confirme; c'est ainsi qu'au lieu de térébenthine faire montre en Angleterre de quelques hésitations dans la voie de la « fret », nous assistons au contraire, dans notre Sud-Ouest français, à une sorte de consolidation de la situation économique spéciale que nous avons précédemment développée dans ce journal.

Nous ne donnerons d'autres preuves de l'exactitude des considérations économiques en question que les faits matériels qui suivent : à la Bourse de Londres, les térébenthines inscrites pendant la semaine dernière, aux chiffres de 41 sh. 7 d. 1/2, calme, le 21 octobre; 41 sh. 4 d., plus faible, le 23; 41 sh., faible, le 25; 43 sh. 6 d., irrégulier, le 26; et enfin 43 sh. 10 d., le 27 octobre. A Savannah, les cotés térébenthineux vont de 41 cents et demi à 42 cents, avec quelque fermeté.

A Dax, samedi dernier, quelques cisternes d'essence de térébenthine ont été payées à 138 francs, contre 135 fr. la semaine d'avant.

Les cotés térébenthineux londoniens s'affaiblissent : le plus récent relevé qui nous parvient nous montre les réserves de la semaine écoulée à l'ordre de 3

MERCREDI PREMIER NOVEMBRE (FÊTE DE LA TOUSSAINT), MATINÉE ET SOIRÉE

LA MASCOTTE aux Bouffes
La reine de l'opérette française sera interprétée par
F. CARUSO, A. CHAMBON, A. KERVAN,
Lya CEDDÉ, René CANY, Paul DARNOIS, M<sup>me</sup> DALBECOURT, etc.
Samedi 4 nov., La Fauvette du Temple avec la divette
Création de Lucy RAYMOND
Location au Hall du Théâtre-Français, ouvert tous les jours de 10 h. du matin à 7 h. du soir (Dimanches et Fêtes la location ouvrira à 9 h. du matin).

FAUST Au Français LAKMÉ
en matinée à 2 heures 1/2, avec
Yvonne GALL, CAMPAGNOLA,
DELAPY, GERBERT, etc.
en soirée, à 8 h. 1/2, avec
Berthe BÉGAR, R. LAPELLETRE
VIEUILLE, GERBERT, etc.
VENDREDI 3 nov., Samson et Dalila
G<sup>de</sup> Gala hors série. Samson et Dalila
CAZENAVE (de l'Opéra), H. FERRAN (de l'Opéra), et
LAPEYRE, et création de JAVOTTE, grand ballet de Saint-Saëns.

FREGOLI à l'Apollo FREGOLI
En Matinées MERCREDI 1<sup>er</sup> NOVEMBRE à 2 heures 11/2
JEUDI 2 NOVEMBRE
et SOIRÉES TOUS LES SOIRS à huit heures et demie
AVEC UN NOUVEAU PROGRAMME
Intéressant et Varié, avec Fregoli Apache
Samedi 4 novembre, SALAMINA, opéra-bouffe de Fregoli
Un guichet spécial est réservé pour chaque Théâtre. - Téléphone 17-55.

Sûre d'elle-même
L'UROMÉTINE
LAMBLOTTE F<sup>ra</sup>
veut faire connaître aux POILUS
TOUTE SA PUISSANCE contre l'arthritisme
(rhumatisme, goutte, lumbago, gravelle, etc.)
Un étui de 50 comprimés d'Urométine Lamblotte F<sup>ra</sup>
(valeur 2'50)
sera envoyé
GRATUITEMENT au FRONT
aux soldats, aux gradés, aux médecins qui en feront la demande
à M. E. RONDEPIERRE, Pharmacien à FRÉMEY (Nièvre).
Pour les civils, 2'50 dans toutes les Pharmacies
ou 2'80 franco, Rondepierre, Frémery.

MALADIES DE LA FEMME
La femme qui voudra éviter les
Maux de tête, la Migraine, les
Vertiges, les Maux de reins qui
accompagnent les règles, s'assurer
des époques régulières, sans avan-
ce ni retard devra faire un usage
constant et régulier de la
JOUVENCE de l'Abbé Soury
De par sa constitution, la femme est sujette à un
grand nombre de maladies qui proviennent de la
mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui
ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires
maux l'attendent.
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY est composée de
plantes inoffensives sans aucun poison, et toute fem-
me soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise,
en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite
circulation du sang et de décongestionner les différents
organes. Elle fait disparaître et empêche, du même
coup, les Maladies Intérieures, les Métrites, Fibro-
mes, Tumeurs, Cancérs Mauvaises suites de Cou-
ches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlé-
bites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de
l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont tou-
jours la conséquence. Au moment du Retour d'âge, la
femme devra encore faire usage de la JOUVENCE de
l'Abbé SOURY pour se débarrasser des Chaleurs, Va-
peurs, Etouffements, et éviter les accidents et les in-
firmités qui sont la suite de la disparition d'une for-
mation qui a duré si longtemps.
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans tou-
tes les Pharmacies, 4 francs le flacon, 4 fr. 60 franco ga-
re. Les 3 flacons, 12 francs franco, contre mandat-poste
adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.
(Notice contenant renseignements gratuits)

606 Syphilis, Blennorrhagies, Métrites
10, rue Margaux - Bordeaux

POUR TOUT consultez le Cabinet-Etude Lataste.
Maison universelle d'affaires et de 1<sup>er</sup> ordre fondée en
1874. La plus ancienne et importante du S.-O. -
N'a pas changé d'adresse ni de Direction depuis sa fondation (42<sup>e</sup> année).

BÉNÉFICES de guerre, impôts, renseignements toute question.
Dorcy, 32, rue Sainte-Colombe.

MACHINES-OUTILS pour métaux et travaux de
guerre, fabrication garantie
le premier ordre, tours, fraiseuses, etc. - Renseignements et
Catalogues B. de Léon, 53, rue Frère, Bordeaux.

VENTE APRÈS DÉCÈS
Le dimanche 5 novembre 1916,
à treize heures et demie, à Cay-
chac, commune de Blanquefort,
lieu de Saint-Ahon :
Jolie chambre Louis XV, ma-
telas, tentures, buffets, tables,
chaises, garniture cheminée, che-
nevis cuivre, fusil à percussion
centrale, services porcelaine, us-
tensiles de ménage, etc.
Au comptant et 5 % en plus.
Ministère de M. J. VILGÈNES,
notaire de paix à Blanquefort.

DUVRIERS CARRIERS demandés
par Société métallurgique
du Périgord pour extraction
pierre calcaire. Écrire au Direc-
teur des Usines de Fumel (Lot-
et-Garonne), qui fixera conditions.

ON DEMANDE à Ste-Adres-
sè, près le
Havre, au Grand Hôtel des Hé-
raltes, un cuisinier bon saucier
ou entremetteur, très bons appointe-
ments; deux commis de res-
taurant, un plongeur, deux offi-
ciers, un chasseur, tous nourris,
touchés. Voyage remboursé apr.
un an à l'hôtel. Tous classe 1890
ou libérés de toutes obligations
militaires. Références exigées.
S'adr. au Directeur Francis Gonin.

ON DEMANDE livreur sachant
conduire et
soigner cheval. - S'adresser à
BEYLOT, 21, rue des Argentiers.

DEMANDE famille vigneron, 3
personnes, pour propriété de
7 hect., à 12 kilom. Bordeaux.
S'adr. M. Guérineau, Ivrac (G<sup>de</sup>).

AUXILIAIRE 34, à Mont-de-
Marsan, deman-
de permittant poudrière Saint-
Médard. Adresse bureau journal.

ON DEMANDE, 27, rue Buhau,
des ouvrières papeterières et
ouvrières agiles sans connaissances
spéciales, 34 à 350 par jour.

LOCOMOBILE Suis acheteur
d'automobile,
force 8 à 15 HP. Offres Dupré,
Automobiles, Salles-de-Béarn.

ON demande 1. h. 15 ans pour
courses, 46, allées de Tourny.

LE PREMIER ILLUSTRÉ SATIRIQUE FRANÇAIS
LA BAÏONNETTE
consacre son numéro de
cette semaine à ce sujet :
Ils n'ont pas eu
VERDUN
16 pages de dessins, dont 8 en couleurs,
signés des maîtres :
CAPPIELLO, HERMANN-PAUL, IRIBE,
GENTY, LEROY, MEUNIER, VILLEMOT, etc.
Texte de BATAILLE HENRI
25 CENTIMES - le numéro - 25 CENTIMES
En vente dans les Magasins et Dépôts de la Petite Gironde
Collection complète de La Baïonnette en
4 volumes. Le Volume: 4 FR.
L'Édition Française illustrée, 30, rue de Provence, Paris.

VOIES URINAIRES
T. les jours 9 à 12 et 3 à 6 h., dim. et fêtes jusqu'à 12 h. Renseign. gratuits et p. correspond. Discretion.
INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUD-OUEST, 23, cours de l'Intendance, Bordeaux.

TU MÉRITERAIS UNE PUNITION
Nouvelle augmentation des tarifs
Travail facile, avantageux, sain
surtout, pour fillettes de 13 ans
et au-dessus. - ON GAGNE DE
SUITE. - Également, des ouvriè-
res sont demandées, 13, r. Dom-
Devienne, près la gare du Midi,
apprentis garçons de 13 ans et
au-dessus payés.

AV terrain industriel, raccords
voies ferrées. S'adr. 22, b<sup>e</sup> Talence

PORTRAITS D'ENFANTS
FLORIAN, 11, rue Dauphine. Bx.
Grands Portraits primes.

CYCLES C. P. DAME
P. CASTEX, 405, b<sup>e</sup> de Caudéran, Bx.

Mule gauche, 1<sup>re</sup> 58, gar. exc. à
v. Brun, Sclérie Audenge (G<sup>de</sup>)

Cartes bromure bonne année.
Brodées. Collages. Gélulines.
Actualités. Papeterie, marqui-
nerie. Prix sans concurrence. -
Catalogue franco ROUCHIER,
boulevard Thiers, ANGOULÈME

J'achète P. Gardères,
24, chemin Clochard, Talence.

LA V. COFFRES-FORTS d'occasion.
Mobilier de Bureau.
Bayle, 43, cours d'Albret,
Achète tout.

Roeh-Sch. 1914, 12 HP, cond. int.,
6 p., écl. élect. Mors 1911, 12/16
torp. 6 pl., gr. lux. Adé. Havas.

On désire louer petite échoppe à
ou 5 p., eau, gaz, env. r. Jard.
Public. Eer. Martino, Ag. Havas.

Veuve de la guerre pour four-
nir cautionnement, 200, dem. gé-
rance magas. Raymond, Havas.

Voiturette 6/8 HP, 4 cyl., 1914, à
v. Garage, 53, r. Lachassaigna.

SITUATION sérieuse d'avenir
offerte à hommes
mariés, âgés de 25 à 35 ans, libé-
rés services militaires. Référ. exi-
gées. Écrire avec renseignements
précis sur emplois antérieurs,
etc., Tandonnez, Ag. Havas, Bx.

AV cheval p. voiture, 1<sup>re</sup> 54, 10 a.
30, r. du Pont-de-la-Mousque

Suis acheteur de plusieurs AU-
TOMOBILES modernes. Je paie
très cher. Prière de m'écrire. Je
me rendrai sur les lieux de suite
et paierai comptant. CHAM-
BON, 34, rue Washington, Paris.

ON DEMANDE employés
homme et femme. Epicerie de gros,
15, rue des Menuts, Bordeaux.

ON DEMANDE jeune homme
fort de 15 à 16 ans pour cours-
tes, 15, rue des Menuts, Bordx.

On demande très bon cuisinier
pour restaur., connaît. serv. à
la carte, 10, r. Maison-Daurade.

On demande manœuvre rue
Pierre, 65, pour livraisons en
ville et travail intérieur usiné.

Mesdames,
Si vous voulez toujours avoir de jolies mains
n'employez que la
"VASELINE"
CHESEBROUGH
meilleure pour la peau que beaucoup de prépa-
rations qui sont plus ou moins des composés
pouvant abîmer l'épiderme. Ce qui n'arrive
jamais avec la
VASELINE
CHESEBROUGH
Ce produit, découvert par
Robert A. CHESEBROUGH
ne contient aucun corps étranger.
En tubes : pure... 0,80 | parfumée... 0,70
CHESEBROUGH Mfg. Co Consolidated
New-York - Londres - Montréal - Moscou
En vente dans toutes les Pharmacies, Parfumeries et à la Maison
BOURDOIS & WEBER
Concessionnaire pour la France
Détail : 27, Rue des Pyramides. | PARIS
Gros : 172, Quai de Jemmapes.

VOUS ÉVITEREZ
VOUS SOULAGEREZ
VOUS GUÉRIREZ
INFAILLIBLEMENT
L'ASTHME et la TOUX
AVEC LA MERVEILLEUSE
Tisane RAOUL MATET au Goudron
Cette tisane, absolument SANS RIVALES,
agit avec rapidité sur
Toutes les MALADIES des VOIES RESPIRATOIRES
Plus de Quintes pénibles, plus de Crises
d'étouffement, plus de Maux de Gorge.
NUITS CALMES ASSURÉES
Indispensable aux personnes délicates des bronches
qui craignent le FROID, la PLUIE, le BROUILLARD.
SUPÉRIEURE comme effet aux huiles
de foie de morue les plus réputées.
"La Tisane RAOUL MATET"
joint à ses qualités exceptionnelles UN GOUT EXQUIS.
Se prépare en infusion, soit à l'eau, soit encore mieux au lait.
1 fr. 50 la boîte chez tous les Pharmaciens. - Par poste : 1 fr. 75
Dépôt : Raoul MATET, 0, rue Sainte-Croix, Bordeaux

606 VOIES URINAIRES. - La SYPHILIS ne guérit
que par injections de 606. Guérison contrôlée par l'analyse
in Sang (Réaction de Wassermann). Clinique Wasserman,
maison, r. Vital-Carles, 28, BORDEAUX. Guérison en une
séance des Rétrécissements et des Écoulements.

PLAIES
Ulcères, Eczéma, Variqueuses
Maladies de la Peau
d'artères, hémiparésies, vices du sang, plaies de
mauvaise nature réputées incurables,
sont infailliblement guéries, même en
travaillant.
TRAITEMENT VÉGÉTAL de D'WOLF
Pour recevoir cette merveilleuse méthode GRATIS et FRANCO, écrire
à M. A. PASSERIEUX (Éd. L.), Spécialiste 48 Rue des Taureaux, BORDEAUX

Montreux (Suisse). A vendre
belle maison, 12 ch., 4 cuis., atel-
lier, constr. récente, Jardin po-
lyvalent, 47,000 fr. Reims-Nicol-
lier-Pasche, les Avants-s/Montreux

A VENDRE comptant 2 pro-
priétés, ensemble
ou sépt, 96 et 42 hect., maisons,
bâtiments exploitation, champs,
moulin-eau, terres, prairies, vi-
gnes. G<sup>de</sup> quantité bois: chênes,
pins, châtaigniers, frênes, hautes
futaies et belles coupes. 6 kilom.
gares. S'adr. M. Peydy, commis-
saire, à Bergerac (Dordogne).

AUXILIAIRE tourneur permu-
terait pour Lyon. Écrire
Girard, 53, rue Arago, Bordeaux.

SCIERIE 17, rue Gaston-
Lespaut, 17, Bx,
demande un liseur 1<sup>er</sup> ordre.

Briquets, Pierres Auer moyen.,
13 fr. le 100. Env. mand. p. à
H. Grellinger, 42, pl. Bachelier, P.

OUVRIERS forgerons demandés
20, r. Faugas, Bordx-Bastide.

J'ACHÈTE TOUT : meuble, lai-
ne, plume, vestiaire, bicyclette,
débarras après décès et cause dé-
part. MASSEZ, c. Cléa, 26, Bdx.

A VENDRE cheval, fin de sal-
son 12, allée de Boutaut.

OUVRIÈRES demandées 7, rue
Eugène-Delaurois, 7, Bx.

1<sup>er</sup> AVIS. Hostin à v. bar a. Ste-
Croix, 27. Opp. rec. même adr.

ON DEMANDE des ouvrières et
des apprenties pour tailleurs,
45, rue Sainte-Catherine, au 4<sup>e</sup>.

MUNITIONS On dem. à louer
meublant, force hydraulique, ou
électr. Ec. Moizant, Ag. Havas.